

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique.....	\$8.00
UNION POSTALE.....	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Nous avons des enfants!

C'est Toronto, qui en a bien moins que nous, qui possède le mode de construction idéal pour familles nombreuses — Anomalies — Ce qui nous manque.

Devant le Cercle des voyageurs de commerce catholiques de Montréal, M. l'évêché Trépanier a fait récemment une conférence dont nous attendons du bien.

Il a traité des terrains de récréation ou, comme on a coutume de les appeler, des terrains de jeu.

Le terrain de jeu n'est pas un endroit idéal. C'est un pis-aller, c'est un simple palliatif.

Ce qu'il faut, pour le développement physique et moral de l'enfant à l'abri de tout danger, c'est une cour attenante à sa maison, suffisamment vaste et suffisamment saine pour qu'il ne soit pas mordu par le perpétuel désir d'en sortir.

Cette cour, on peut dire que les neuf dixièmes des logements ne l'ont pas. On peut prévoir aussi que la situation, loin de s'améliorer s'aggravera, à moins que par un dégrèvement d'impôts en faveur du propriétaire, chargé d'enfants, qui occupe sa maison, on n'encourage la construction de cottages.

L'une des bizarreries les plus choquantes, l'une des constatations les plus pénibles pour quiconque a voyagé, c'est le fait que Montréal, ville du continent qui a le plus d'enfants par rapport au chiffre total de sa population, est aussi celle qui est le plus mal partagée sous ce rapport, celle dont le mode de construction tient le moins compte, s'adapte le plus mal à sa situation particulière.

Ainsi, pour ne pas sortir du Canada, Toronto et Ottawa, villes en grande majorité anglo-protestantes, où, conséquemment, les familles sont moins nombreuses, qu'à Montréal, ont toujours été jusqu'ici, et restent encore, des villes à maisons isolées ou semi-isolées (detached ou semi-detached), tandis que Montréal est devenue et restera, surtout dans la partie française, une ville de plains-pieds (flats), c'est-à-dire de petits appartements, sans sortie autre que la rue, le trottoir ou un balcon aussi cruel à la vivacité naturelle de l'enfant que la cage pour l'oiseau.

Autre anomalie qui vient singulièrement aggraver celle-ci, c'est que le terrain de récréation ou terrain de jeu, simple palliatif (l'enfant n'est jamais en pleine sûreté que dans l'ombre de sa maison), est plus rare à Montréal que dans ces villes.

L'idéal, c'est que l'enfant n'ait pas plus d'un quart de mille à parcourir pour l'atteindre, qu'il reste pour ainsi dire sans cesse à portée de la voix ou des yeux maternels. Comme nous en sommes loin!

Trois terrains organisés pour l'est et 70,000 enfants d'âge scolaire. Sept pour l'ouest, mais, disons-le, avec une population scolaire, surtout vers le sud, à peu près égale sinon supérieure à celle de l'est.

Nous en aurons un autre bientôt, le parc Sohmer. C'est le don d'un généreux philanthrope anglais. Mais, nous semble-t-il, assez mal situé, trop près du centre qui peu à peu se dépeuple pour faire place à des maisons de gros et à des entrepôts, trop près de la rive du fleuve qui petit à petit est grignotée par les entreprises de la Commission du port.

Il y a le terrain de jeu de l'île Sainte-Hélène aussi, mais on ne peut le compter comme un déversoir naturel de la population infantile. L'entrée, grâce au rare traversier, n'en est pas gratuite et l'accès, à raison de l'insularité, en est compliqué. Les petits n'y peuvent aller seuls et n'y pourront pas y aller sans surveillance même quand le pont de l'est y donnera accès.

Mais nous ne sommes pas au terme des anomalies. On a, pour plaire à l'élément de l'ouest, donné la montagne au tramway. L'accès vers l'est, vers le gros de la population infantile qui nécessitait la simple reconstruction du funiculaire sans violer la belle sauvagerie de la montagne par le rail, le tapage et le danger du tramway, n'est pas réalisé. On en parle. Mais on parle longtemps à l'hôtel de ville avant de passer à l'action.

Ce n'est point au reste la dernière anomalie. Nous n'utilisons pas pour les enfants les terrains que nous avons déjà, loin d'en acheter de nouveaux. Il en existe un, rue de Lorimier, qui est en partie encombré par les matériaux de pavage de la ville. On a laissé dormir celui de Maisonneuve, si vaste et si coûteux, pendant des années et quand, enfin, on a songé à en tirer parti, c'était pour y faire un terrain de golf pour quelques Anglais ou Juifs semi-nobles!

Nous avons de très nombreuses cours scolaires. Les utilisons-on?

M. Brodeur et ses collègues ont reculé devant la dépense de quelques milliers de dollars l'an dernier pour y établir des surveillants et des appareils.

Et que font les particuliers? Les Anglais, qui ont le moins d'enfants, ont fondé une association active, subventionnée par la ville, la Parks and Play Ground Association.

Et nous avons les enfants et aucune société pour s'occuper d'eux.

Nous avons exposé dans cet article ce qui nous manque, nos carences. Plus tard, nous verrons ce qu'il est possible de faire, quelles sont les suggestions émises, par le représentant du quartier LaFontaine, qui peuvent et doivent être utilisées.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Bill artificieux

"Amateurs de radio, debout!" C'est la Presse qui, de sa bonne vieille voix traillée, piaillait ainsi.

Que peut-il bien se passer? "Saviez-vous, tous ces braves gens, que l'artificieux bill 2, présenté à Ottawa et que nous avons dénoncé, que nous en avons eu connaissance, ne vise, et délibérément, qu'à étrangler cette initiative bienfaisante et reconfortante?"

Quel beau crime à raconter! Comment la Presse peut-elle s'opposer à ce qu'il soit commis?

Cette initiative bienfaisante et reconfortante, c'est le poste émetteur de T.S.F. Vous ne l'auriez pas reconnu sous ces traits oripeaux, de ce bien dire, de notre grande douleur, que le reste de l'article de la Presse ne soit pas mieux connu, clarté et bien d'ailleurs.

Elle requerrait vite la police, ferait mettre la main au collet de l'impudent et le traînerait devant le magistrat.

Penses-vous qu'elle abandonnerait la partie si le voleur supposé établissait devant le magistrat, qu'il n'avait qu'une intention: prendre une initiative bienfaisante et reconfortante qui, financièrement, ne lui rapporterait rien, qu'il voulait tout simplement distribuer de par la ville, aux gens qui ne peuvent pas

ou ne veulent pas l'acheter, l'aliment intellectuel de la Presse? Le pauvre bougre serait condamné, parce que la Presse publie un journal dans l'intention de le vendre et que le monsieur qui pille le bien d'autrui, fût-ce dans l'intention de s'en servir pour faire de la largesse, n'en viole pas moins la loi, n'en est pas moins, au regard du code, un voleur.

Que les producteurs de jazz et de toute musique (?) moderne veuillent se défendre, c'est leur droit. Et d'ailleurs, ne peut-on pas escompter des résultats heureux de leur intervention?

La musique classique ne paie plus de droits. Elle remplacera avantageusement le jazz. Elle est tombée dans le domaine public, et elle est en train de tomber de là dans l'oubli. C'est fort regrettable, car elle était plus heureuse que cet accompagnement pour séduire d'épileptiques.

Et si la loi passe, on constatera, que contrairement à ce que dit la bonne commère, le radio rapporte assez financièrement, pour qu'elle acquiesce les droits d'auteurs. Elle continuera de Jazzer et Kackasser, dût-elle payer pour le faire.

Paul ANGERS.

Bloc-notes

Fin de session

L'information politique de Québec signale que le gouvernement se prépare à finir la session vers le 28 mars; le ministère déposera cette semaine ses derniers projets de loi sur la table de l'assemblée législative. Il restera donc moins de trois semaines aux députés oppositionnistes pour mener l'enquête sur la commission des alcools qu'ils veulent faire au comité des comptes publics et qui n'est pas encore commencée. On croyait qu'elle aurait lieu dès le début de la session, mais, comme il reste peu de temps avant la fin de celle-ci, il se pourrait bien que cette enquête soit incomplète et écourtée, sinon ajournée à l'an prochain. Au commencement de la session, on entendait dire que celle-ci serait animée et menée à grande allure. A ce qui s'est passé depuis, on a pu trouver qu'elle ne tient pas les promesses du début. L'enquête sur la commission des alcools devait être poussée à fond; le gouvernement, après avoir promis de tout révéler à l'opposition, a circonscrit étroitement la portée de cette enquête et il a greffé là-dessus une contre-enquête sur les opérations de gens qui se seraient intéressés, à ce qu'on laisse entendre des ministères, à un commerce d'alcool fait en marge de la réglementation officielle. De plus, rien ne s'est encore passé. Faut-il croire que l'enquête dont on a tant parlé restera en panne, quant à cette session-ci? Ce serait regrettable pour l'intérêt public.

Censure

La Ligue des Bonnes Mœurs, de Montréal, vient de suggérer au conseil municipal la nomination d'un censeur des théâtres. Cela provoque sans doute une levée de bouillottes chez des gens qui veulent la liberté absolue des représentations théâtrales, quand même elle aboutit à la licence, comme c'est déjà le cas. Des abus récents démontrent pourtant le besoin d'une censure intelligente. Surtout, qu'elle ne soit pas une plaisanterie comme celle des cinémas, confiée à des gens plus ou moins au courant de la mentalité de la population québécoise. Ce ne sont pas des étrangers qu'il faut, à la censure, mais des gens réellement compétents à exercer une mission aussi délicate.

Leur version

Les habitués des journaux ont pu lire dans les colonnes de leurs quotidiens, ces semaines-ci, des annonces du *Pacific Canadian* et, plus récemment, de grandes compagnies de transports océaniques, où toutes nos entreprises de transport, au Canada, exposent leur point de vue au public canadien. Le *Devoir* en a publié plusieurs, dans ses colonnes de publicité payée. On peut ne pas partager l'avis de ces compagnies, sur tel ou tel point, — c'est le cas de la majorité des quotidiens où ces annonces ont paru, — mais on ne peut que féliciter les directeurs de ces entreprises considérables d'avoir mis leur version devant le public sous une forme intéressante, lisible et même, en certains cas, nouvelle et remarquable, comme a fait, avec ses grandes annonces illustrées, le *Pacific Canadian*. Il est bon de connaître le point de vue de ces maisons et de ces sociétés. Un journal de l'Ouest fait remarquer qu'autrefois de grandes entreprises tentaient d'influencer indirectement les quotidiens, par des faveurs ou des menaces; aujourd'hui, dit-il, elles vont directement au public, lui disent, sans masque et sans intermédiaire tortueux, ce qu'elles ont fait, ce qu'elles demandent, ce qu'elles veulent obtenir, lui présentent leur avis sur la législation et les réformes qui les intéressent, etc. C'est beaucoup plus franc et cela, à coup sûr, vaut cent fois mieux que les anciennes méthodes. Jadis, dans maintes grandes maisons, régnaient la politique du *Public Be Damned!* selon l'énergique expression américaine: "Le public? Ça ne le regarde pas!" — Aujourd'hui, cette attitude n'est plus de mise; les grandes industries, les grandes sociétés commerciales et le public y gagnent tout ensemble.

G. P.

La session d'Ottawa

Le sénat a des défenseurs à la Chambre des Communes

La résolution de M. Shaw pour faire déclarer à la Chambre que le sénat tel que constitué n'est pas dans le meilleur intérêt du Canada, est battue — Comment on escamote les questions contentieuses.

AFFAIRES COURANTES

Ottawa, le 9. — Les progressistes ont la naïveté de jeunes parlementaires. Ils veulent obliger le parlement à se prononcer sur des questions lorsque le parlement ne veut pas se prononcer. D'avance, ils sont fiers de leur coup et jubilent de l'embaras où ils vont mettre tous leurs collègues. Mais la réalité diffère de leurs espérances. Et chaque fois qu'ils arrivent avec une résolution trop dangereuse, le gouvernement prend cette résolution, la met sur la voie d'évitement, et la laisse là pendant que le train spécial passe à côté avec une vitesse telle qu'ils n'y voient rien.

La semaine passée, c'était la résolution de M. Good sur le parlement qui le gouvernement remplaçait habilement par une résolution de son fait et de son droit, et faisait adopter au lieu de places de la résolution principale. Aujourd'hui c'est une résolution de M. Shaw que le parti ministériel a avancé dans le temps de le dire. M. Shaw voulait faire déclarer à la Chambre que le Sénat, tel que constitué, n'était pas dans les meilleurs intérêts du Canada. Il voulait une expression d'opinion qui aurait pesé de tout son poids sur la prochaine conférence interprovinciale. Mais il n'a pas obtenu ce qu'il voulait. A cette résolution, M. Denis, de Joliette, présentait bientôt un sous-amendement qui faisait disparaître tout le texte primitif et le remplaçait par le suivant: "Que le parlement approuve le projet de conférence interprovinciale, annoncé par le discours du trône, pour étudier l'opportunité d'amender l'acte de l'Amérique du Nord, en ce qui a trait à la constitution et aux pouvoirs du Sénat."

Les progressistes, voyant que le gouvernement ne voulait pas se prononcer d'une manière trop claire, se rallièrent cependant à ce sous-amendement, pour la plupart, et aidèrent aux libéraux à aligner 120 voix contre 32 que les conservateurs pouvaient à peine réunir à l'aide de quelques progressistes mécontents. M. Maclean, un vieux conservateur, faussa compagnie à ses amis, comme il le fait souvent depuis quelque temps et augmenta d'une voix la majorité ministérielle. L'adoption d'un amendement de M. Findlay, un progressiste, beaucoup plus radical de sa nature. Cet amendement demandait à la Chambre de se prononcer en faveur d'un plébiscite à la prochaine élection générale sur la question de savoir s'il fallait rendre le sénat électif ou tout simplement l'abolir.

De cette résolution de M. Shaw, qui n'était pas sans dangers et aurait pu révéler des divisions d'opinion dangereuses dans le camp ministériel, — car tous n'y sont pas en faveur d'une réforme du sénat, — le gouvernement a été assez habile pour tirer du parlement une approbation de la politique qu'il poursuit envers le sénat et qui n'est plus très dangereuse. Voilà comment on procède et comment on manoeuvre lorsqu'on est au pouvoir. Et voilà aussi comment la Chambre ne vote pas la question qu'on veut bien lui soumettre. Elle l'escamote, et c'est tout.

LES MOTIFS DE M. SHAW

M. Shaw aurait bien pu remettre sa motion à plus tard. Le gouvernement va réunir bientôt une conférence interprovinciale pour étudier cette question, et le débat ne pressait pas. Mais le député de Calgary a donné les raisons qui l'ont porté à ne plus souffrir de délais. Il veut que la Chambre exprime son opinion, afin qu'un peu plus tard, la conférence soit en possession des idées du parlement fédéral. C'est une idée comme une autre.

M. Shaw a plusieurs griefs contre le sénat. Tout d'abord notre Chambre haute, créée pour protéger les provinces, ne les a jamais protégées en réalité, et les provinces ne nomment pas un seul sénateur. En second lieu, il se compose de trop de membres. Il est aussi nombreux que le sénat américain, tandis que le Canada est beaucoup plus petit que les Etats-Unis. Il est fait pour un parti. Conservateur ou libéral, lorsqu'il est nommé, chaque sénateur le reste jusqu'à sa mort. Et comme il garde son siège jusqu'à la fin de ses jours, le corps qu'il compose avec d'autres individus nommés dans les mêmes circonstances que lui ne réfléchit pas l'opinion publique du pays et se trouve souvent en désaccord complet avec elle. Enfin il ne révisé pas les lois, sa principale tâche. La Chambre des communes l'entoure littéralement de lois à la fin de chaque session, et il s'en tire, en les renvoyant simplement à plus tard au lieu de les amender.

LE SENAT ELECTIF

M. Shaw veut réformer le sénat de la manière suivante. Tout d'abord, il le rendrait électif, ou bien il confierait la nomination d'une moitié des sénateurs au gouvernement fédéral et la nomination de

La session de Québec

Se rendra-t-on à la fin de la session sans rien faire?

Le gouvernement et l'opposition jouent le rôle plus tôt passif de chiens de faïence — Que donnera l'enquête sur la régie des alcools?

NOUVEAUX PROJETS DE LOI

Québec, 10 (D.N.C.) — Avec cette semaine, la session provinciale entre dans une phase de grande activité et peut-être aussi de sensations. Lors de l'ajournement, vendredi dernier, le premier ministre a proposé de reprendre le travail sessionnel seulement mardi. Le besoin de préparer la législation annoncée et aussi le petit nombre de députés présents aux séances du lundi légitimaient ce congé du lundi.

Ces trois jours de calme, samedi, dimanche, lundi, sont probablement la période de recueillement qui annonce de grands combats. Il est impossible qu'il n'y ait pas un débat très vif d'ici quelques jours. Le gouvernement s'est trop avancé pour pouvoir reculer sans donner plus de vigueur au mouvement public contre la Commission des alcools (mouvement qui n'a peut-être pas été aussi vigoureux qu'il le paraît); d'autre part, l'opposition qui a réussi à changer complètement l'opinion de M. Taschereau a fait trop de déclarations, et trop laissé entendre qu'elle connaît des scandales, pour perdre l'occasion de révéler les faits. Une défaillance de sa part aurait peut-être pour résultat de réduire au nombre d'autrefois les forces oppositionnistes.

IMPORTANTS PROJETS DE LOI

Cette enquête sur les opérations de la Commission des alcools, dont nous parlerons tout à l'heure, ne doit pas faire oublier les importants projets de loi et la situation du gouvernement. Celui-ci annonce une augmentation de la taxe de la gasoline; nous ne voulons pas discuter cette initiative qui n'est peut-être pas si inopportune vu l'augmentation du tourisme en cette province. Mais le gouvernement sait bien qu'un bon nombre sera mécontent de cette taxe supplémentaire d'un sou par gallon de gasoline ce qui porte le total de l'impôt à 3 sous par gallon.

Si l'on en croit les rumeurs, un autre groupe important sera peu satisfait de l'attitude du gouvernement. On annonce, en effet, que le projet de loi relatif aux fonctionnaires ne contiendra que quelques clauses. Il se résoudrait à demander pour le lieutenant-gouverneur en conseil le pouvoir de régler la situation suivant les recommandations de la Commission du Service civil. On affirme même que les recommandations de la Commission du Service civil n'auraient rien à faire en tout ceci.

Depuis l'annonce de cette mesure, — le gouvernement doit être au courant — il ne manque pas de fonctionnaires qui expriment des craintes. On leur avait fait espérer tant de choses de la part de cette Commission que les fonctionnaires, tout en maugréant quelque peu, avaient accepté la dispa-

rition de leur augmentation statutaire, avaient attendu patiemment le rapport de la Commission, puis l'action du gouvernement.

Les fonctionnaires ont bien montré leur mécontentement; l'élection de Québec Centre et celle du comté de Québec sont le résultat de l'inaction électorale du plus grand nombre des fonctionnaires résidant dans ces comtés et de l'action déterminée, contre le gouvernement, de la part d'un bon groupe.

Outre les automobilistes et les fonctionnaires, il y aura certainement un groupe important d'ouvriers qui ne seront pas satisfaits du renvoi à la prochaine session, des amendements à la loi des accidents du travail, qui aussi, une Commission a travaillé; elle a fait rapport au gouvernement et plusieurs s'attendaient à voir le ministre du travail proposer une nouvelle législation basée sur le rapport de la Commission; le gouvernement a besoin d'étudier de nouveau ce rapport avant de proposer des amendements dans le sens demandé; c'est légitime, mais le gouvernement sait bien que ce retard causera encore du mécontentement. Il est si difficile de contenter tout le monde, et ses électeurs!

SILENCE DE L'OPPOSITION

L'opposition n'a pas fait grand bruit autour de ces questions, mais sa lutte contre le gouvernement a eu, pour base la Commission si productive de revenus, la Commission des alcools. C'est du moins le sentiment public. Et c'est peut-être un coup de barre très habile de la

(Suite à la page 2)

CES ARTICLES

ILS SUSCITENT UN TRES GRAND INTERET

Les trois articles publiés la semaine dernière par M. Bourassa (Divorce et Mariage) ont suscité un très vif intérêt. Nous en retrouvons des extraits dans des journaux de caractère très différents.

Pour faciliter le travail de ceux qui désirent propager ces articles, nous les avons réunis en une jolie brochure qui se vend 5 sous l'exemplaire, 30 sous la douzaine, 84.00 le cent (franco).

Adresser les commandes au Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame Est, Montréal. (Téléphone, Main 7460). Le tirage est limité.

Un intéressant exemple

La campagne de bonne presse à Pembroke — Ce qui peut être fait n'importe où — Pour nos amis.

On nous signale, de Pembroke, Ontario, un intéressant exemple.

On sait qu'il y a là un groupe de patriotes ardents et tenaces. Or, ces patriotes se sont vite rendu compte que l'action par le journal est l'une de celles qui pressent le plus, qu'elle est la plus complète et, parfois, la condition de toutes les autres.

On peut obtenir d'un peuple préparé les plus grands efforts; mais le journal est l'un des plus puissants moyens de préparer le peuple. Il apporte tous les jours le renseignement, l'indication utile. Il dissipe les préjugés, répond aux objections, stimule et soutient les courages. Il pénètre où ne pourrait aller souvent le propagandiste le plus zélé.

Ceci compris, les patriotes de Pembroke se sont mis à l'œuvre.

Pourquoi leur exemple ne serait-il pas suivi ailleurs?

La forme importe peu, c'est le résultat qui compte.

Un groupe déjà organisé peut parfois prendre l'initiative d'un pareil mouvement. D'autres fois, deux, trois ou quatre personnes s'associeront pour inaugurer cette campagne nouvelle. Une seule parfois, dans son coin, mènera sa propagande. Quelquefois, il sera utile de faire du bruit; d'autres fois, il vaudra mieux rechercher simplement les sujets abonnables et tâcher de les atteindre. C'est affaire de milieu, de circonstances, de ressources.

L'important, c'est de vouloir, et de vouloir avec persévérance, méthode et ténacité.

Ici l'on pourra payer un abonnement d'essai, là signaler les articles qui attireront l'attention sur le journal, ailleurs faciliter la cueillette et la perception d'abonnements temporaires. Les procédés peuvent indéfiniment varier.

Mais il faut n'oublier jamais que le principal, pour un journal, c'est l'augmentation de son tirage.

Matériellement, c'est la condition de son progrès; moralement, c'est celle de son influence.

A quoi serviraient les plus beaux articles, les plus utiles, les plus convaincants, s'ils n'étaient largement répandus?

Nous prions donc nos amis de donner à cette question une attention spéciale.

S'ils ont besoin de renseignements particuliers, qu'ils s'adressent au Service de Propagande du Devoir, 336, rue Notre-Dame Est, Montréal. (Téléphone, Main 7460).

Suite à la deuxième page

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres émanant de personnes accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Sténographie judiciaire

M. le Directeur du Devoir, Il est connu qu'à la demande de quelques anciens sténographes, une résolution fut soumise à l'assemblée générale du Bureau de Montréal à l'effet de modifier certains règlements concernant les examens pour l'admission à la pratique de la sténographie judiciaire, notamment celui ayant trait à la vitesse de la dictée-épreuve.

Actuellement, on exige que le candidat écrive 140 mots à la minute pendant quatre minutes et il apparaît que l'on proposera de porter cette vitesse à 180 mots à la minute. Si ce projet est mis en vigueur, les examens deviendront prohibitifs. Les juges, les avocats, — anciens sténographes, et ils sont nombreux — savent que pour subir l'épreuve à la satisfaction du Barreau, les aspirants doivent prendre au moins de 180 à 200 mots à la minute, bien plus qu'il n'est nécessaire pour sténographier tout témoin parlant avec volubilité. Si l'on exige une vitesse de 180 mots à la minute lors de l'examen, les candidats devront s'entraîner jusqu'à ce qu'ils atteignent 225 mots.

Personne n'ignore que ces épreuves sont très épuisantes. Citons un cas. Un sténographe, maintenant avocat et examinateur, voulut se qualifier comme sténographe judiciaire pour briguer devant les cours civiles du District de Montréal; épuisé, il échoua malgré sa compétence indiscutable. Il continua tout comme auparavant, de remplir avec honneur les fonctions assés à la Cour criminelle de Montréal à laquelle il était attaché depuis plusieurs années. En est-il parmi les anciens sténographes qui pratiquaient autrefois si on leur exige d'une vitesse de 180 mots à la minute lors de leur examen? Ce sont eux qui aujourd'hui veulent imposer une épreuve qu'ils n'auraient pu subir.

A-on jamais eu lieu de se plaindre des sténographes des Assises, des Sessions spéciales, des cours civiles, etc? Assurément non, et cependant tous ont été admis à la pratique à la suite d'épreuves de 140 mots à la minute. Tout en ayant un brevet qui subit l'examen avec honneur, dans les conditions actuelles, est parfaitement qualifié pour prendre des dépositions; il n'a que l'expérience à acquérir ce à quoi on ne peut suppléer même par un examen beaucoup plus rigoureux.

MM. Jos Chamberland et René Viau étaient récemment assésés lorsqu'ils furent chargés de rendre les nombreux dépositions du procès Delorme et du procès des six bandits qui furent exécutés.

MM. Jos Casgrain et Huberdeau se sont, eux aussi, parfaitement acquittés de leur rude tâche lors de l'enquête de la Police, qui dura trois mois.

D'aucuns prétendent qu'il y aura encombrement chez les sténographes des cours civiles si on impose des examens plus rigoureux. Cela n'est qu'un prétexte parce que le nombre des sténographes est toujours proportionnel à celui des juges; par contre, si les épreuves deviennent restrictives, il y aura pénurie. Les cliniques des aspirants sont des femmes — qui ne sont plus admises à la pratique comme autrefois — et la plupart des jeunes gens ne consentent à breveter que dans l'unique but d'obtenir une recommandation de haute valeur facilitant leur entrée dans des maisons financières ou industrielles exigeant des sténographes compétents.

Les avocats, les notaires, les médecins, les ingénieurs-civils, etc., n'entraient pas l'entrée dans leur profession respectivement, pour la plupart d'elles sont encombrées. Nous espérons que dans l'intérêt des autorités judiciaires et en toute justice pour les futurs candidats, le Barreau maintiendra le statu quo.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos bien sincères remerciements pour votre gracieuse hospitalité.

L'Institut Sténographique
PERRAULT,
Montréal, le 8 mars, 1925.

Le "Devoir" n'appartient à aucun parti. Il n'a intérêt à vous vanter ni l'un ni l'autre.

Le cours de

M. Dombrowski

Samedi prochain, 14 mars, M. Dombrowski donnera son premier cours de littérature à 1 heure 30, au lieu de 2 heures 45.

JEUNES FILLES! UNE MASSE DE CHEVEUX SUPERBES

35c DE DANDERINE FONT DES MERVEILLES POUR LES CHEVEUX INERTES ET NEGLIGES

Une abondance de cheveux épais, pleins d'éclat, est le résultat de la vie bouillonnante et résulte rapidement d'une tonification véritable des cuir chevelus négligés à l'aide de la très recommandable "Danderine".

La chute des cheveux, les démangeaisons du cuir chevelu et les pellicules trouvent un correctif immédiat. Les cheveux minces, secs, poussant par touffes ou chapeaux sont vite fortifiés, acquérant une vigueur, une couleur nouvelles et une beauté juvénile. "Danderine" est délicate à la chevelure: c'est un tonique rafraîchissant et stimulant, — ni collant, ni gras. A n'importe quelle pharmacie.

Croyez-vous le "Devoir" utile? Faites-le lire, abonnez ou faites abonner vos amis.

Fait faire 49 milles par gallon d'essence aux automobiles

Sioux Falls, Dak. S. — James A. May, du 4057C, Lacatoh Bldg., a complété un nouvel et intéressant système qui réduit la consommation d'essence, supprime tout le carbone, brûle les ennemis qu'engendrent la boue d'allumage et le surchauffage. Maintes automobiles ont fait ainsi plus de 49 milles au gallon. N'importe quel type d'appareil, n'importe quel type d'essence, n'importe quel type d'appareil à l'offre gratuitement un de ses appareils à un propriétaire d'auto dans chaque localité. Ecrivez-lui aujourd'hui même.

LA SESSION
DE QUEBEC

(Suite de la première page) part du chef libéral (l'avenir le démontrera plus justement), d'avoir tourné son navire face à la banque, ce qui l'opposait à la conduite sur sa route. Il apporte ainsi l'attention du public sur cette enquête du comité des comptes publics, demandée instamment par l'opposition.

Cette banque est-elle aussi menaçante qu'est-ce que l'enquête ordonnée par la Chambre le démontrera. Il ne peut y avoir de faux-fuyants autour de cette enquête. L'un et l'autre parti se sont engagés dans une lutte où le seul reculi, le moindre hésitation peut signifier la défaite.

L'opposition a demandé cette enquête depuis trois ans. La réponse de M. Taschereau, très courtoise et polie, ne pouvait convaincre le public. Au contraire, elle donnait plus de force aux déclarations de l'opposition. Celle-ci laissait entendre que la Commission des liquidations faisait des profits plus considérables que ceux qu'elle annonçait annuellement. M. Taschereau refusait l'enquête en disant: "Nous avons des prix spéciaux que nous nous sommes engagés à respecter."

D'un nouveau côté, on a vu les affirmations d'orateurs électoraux, avoir soulevé le sentiment public contre la Commission. Et les adversaires de la Commission des liquidations, (nous ne discutons pas ici le principe de ce monopole d'Etat, ni les opinions de ceux qui l'approuvent ou le combattent comme principe), y adhérent de plus bel.

Puis, l'opposition a son premier succès: elle réussit à changer l'opinion de M. Taschereau, qui est prêt à tout faire connaître. C'est un succès dangereux, pour l'opposition comme pour le gouvernement. La motion de M. Durand, avec ses précisions, et sur laquelle est basé l'amendement de M. Bouchard, moins les mots "administration générale", est encore assés attendue pour permettre à l'opposition de révéler tous les faits qu'elle semble connaître. L'amendement de M. Mercier lui ouvre la porte très large et, dans le public, le refus de l'opposition de prendre part à cette enquête parce que les mots "administration générale" ont été enlevés ne serait pas pris au sérieux.

D'autre part, le gouvernement qui, par le sous-amendement de M. Mercier, a évité de se compromettre, a pris l'initiative de cette enquête, a lancé une attaque sérieuse contre l'opposition. Il faudra que cette attaque soit conduite d'une façon précise, nette, évidente, sans qu'elle passerait devant les accusations portées par l'opposition, comme une tentative de chantage. Il s'ensuit donc que les deux partis se sont tellement avancés qu'ils ne peuvent faire de cette enquête une simple formalité. L'un ou l'autre sera tenu de la poursuivre avec vigueur et sérieux; l'avenir de l'un ou l'autre en dépend.

LAURENT.

UN CIMENT
NECESSAIRE

C'EST LE PATRIOTISME QUI PEUT SEUL GARDER SOLIDE L'EDIFICE DE LA CONFEDERATION, DIT LE DR MANION, AU CANADIAN CLUB

M. le Dr R. J. Manion, député de Fort William, a été hier l'hôte d'honneur du Canadian Club, à l'hôtel Windsor. Il a prononcé une causerie sur les destinées du Canada.

M. Manion déclare qu'il va parler non de politique mais du patriotisme qui est le plus important que toutes les matières techniques possibles. C'est un lien quel on ne peut pas avoir trouvé jusqu'ici quelques minutes dans l'enseignement. Il est important que nous ayons une politique tarifaire la plus stable possible, une politique ferroviaire prudente et une immigration bien sélectionnée, mais ce qui importe avant tout c'est l'esprit de patriotisme qui est le seul ciment capable de maintenir ces pierres de fondation.

Le Canada est à peine ouvert à l'exploitation. Nous avons des ressources immenses, et bien que nous ployons à l'heure actuelle sous le fardeau d'une triple taxation fédérale, provinciale et municipale, il ne faut pas désespérer. L'un des grands maux c'est l'attraction formidable des Etats-Unis sur les hommes. C'est un mal d'autant plus grand que jamais les immigrants que nous appelons ne remplaceront nos jeunes gens et nos jeunes filles qui s'en vont. Seul un patriotisme vivement senti et développé dans l'âme canadienne pourra conjurer le mal.

M. Manion déclare que par suite de l'éparpillement de notre population sur des distances immenses, le régionalisme a surgi avec les querelles de races et de religion et de langues. M. Manion déclare que le bilinguisme considéré avec largeur de vue est d'un grand avantage pour la culture nationale. Il cite l'exemple de la Suisse, de la Belgique qui, grâce à la diversité de leurs langues ont atteint un degré élevé de culture et de patriotisme. Le bilinguisme devrait être considéré comme une ressource et non comme un ennui.

Le Canada est à peine ouvert à l'exploitation. Nous avons des ressources immenses, et bien que nous ployons à l'heure actuelle sous le fardeau d'une triple taxation fédérale, provinciale et municipale, il ne faut pas désespérer. L'un des grands maux c'est l'attraction formidable des Etats-Unis sur les hommes. C'est un mal d'autant plus grand que jamais les immigrants que nous appelons ne remplaceront nos jeunes gens et nos jeunes filles qui s'en vont. Seul un patriotisme vivement senti et développé dans l'âme canadienne pourra conjurer le mal.

M. Manion déclare que par suite de l'éparpillement de notre population sur des distances immenses, le régionalisme a surgi avec les querelles de races et de religion et de langues. M. Manion déclare que le bilinguisme considéré avec largeur de vue est d'un grand avantage pour la culture nationale. Il cite l'exemple de la Suisse, de la Belgique qui, grâce à la diversité de leurs langues ont atteint un degré élevé de culture et de patriotisme. Le bilinguisme devrait être considéré comme une ressource et non comme un ennui.

Le Canada est à peine ouvert à l'exploitation. Nous avons des ressources immenses, et bien que nous ployons à l'heure actuelle sous le fardeau d'une triple taxation fédérale, provinciale et municipale, il ne faut pas désespérer. L'un des grands maux c'est l'attraction formidable des Etats-Unis sur les hommes. C'est un mal d'autant plus grand que jamais les immigrants que nous appelons ne remplaceront nos jeunes gens et nos jeunes filles qui s'en vont. Seul un patriotisme vivement senti et développé dans l'âme canadienne pourra conjurer le mal.

M. Manion déclare que par suite de l'éparpillement de notre population sur des distances immenses, le régionalisme a surgi avec les querelles de races et de religion et de langues. M. Manion déclare que le bilinguisme considéré avec largeur de vue est d'un grand avantage pour la culture nationale. Il cite l'exemple de la Suisse, de la Belgique qui, grâce à la diversité de leurs langues ont atteint un degré élevé de culture et de patriotisme. Le bilinguisme devrait être considéré comme une ressource et non comme un ennui.

Le Canada est à peine ouvert à l'exploitation. Nous avons des ressources immenses, et bien que nous ployons à l'heure actuelle sous le fardeau d'une triple taxation fédérale, provinciale et municipale, il ne faut pas désespérer. L'un des grands maux c'est l'attraction formidable des Etats-Unis sur les hommes. C'est un mal d'autant plus grand que jamais les immigrants que nous appelons ne remplaceront nos jeunes gens et nos jeunes filles qui s'en vont. Seul un patriotisme vivement senti et développé dans l'âme canadienne pourra conjurer le mal.

M. Manion déclare que par suite de l'éparpillement de notre population sur des distances immenses, le régionalisme a surgi avec les querelles de races et de religion et de langues. M. Manion déclare que le bilinguisme considéré avec largeur de vue est d'un grand avantage pour la culture nationale. Il cite l'exemple de la Suisse, de la Belgique qui, grâce à la diversité de leurs langues ont atteint un degré élevé de culture et de patriotisme. Le bilinguisme devrait être considéré comme une ressource et non comme un ennui.

Le Canada est à peine ouvert à l'exploitation. Nous avons des ressources immenses, et bien que nous ployons à l'heure actuelle sous le fardeau d'une triple taxation fédérale, provinciale et municipale, il ne faut pas désespérer. L'un des grands maux c'est l'attraction formidable des Etats-Unis sur les hommes. C'est un mal d'autant plus grand que jamais les immigrants que nous appelons ne remplaceront nos jeunes gens et nos jeunes filles qui s'en vont. Seul un patriotisme vivement senti et développé dans l'âme canadienne pourra conjurer le mal.

M. Manion déclare que par suite de l'éparpillement de notre population sur des distances immenses, le régionalisme a surgi avec les querelles de races et de religion et de langues. M. Manion déclare que le bilinguisme considéré avec largeur de vue est d'un grand avantage pour la culture nationale. Il cite l'exemple de la Suisse, de la Belgique qui, grâce à la diversité de leurs langues ont atteint un degré élevé de culture et de patriotisme. Le bilinguisme devrait être considéré comme une ressource et non comme un ennui.

Le Canada est à peine ouvert à l'exploitation. Nous avons des ressources immenses, et bien que nous ployons à l'heure actuelle sous le fardeau d'une triple taxation fédérale, provinciale et municipale, il ne faut pas désespérer. L'un des grands maux c'est l'attraction formidable des Etats-Unis sur les hommes. C'est un mal d'autant plus grand que jamais les immigrants que nous appelons ne remplaceront nos jeunes gens et nos jeunes filles qui s'en vont. Seul un patriotisme vivement senti et développé dans l'âme canadienne pourra conjurer le mal.

M. Manion déclare que par suite de l'éparpillement de notre population sur des distances immenses, le régionalisme a surgi avec les querelles de races et de religion et de langues. M. Manion déclare que le bilinguisme considéré avec largeur de vue est d'un grand avantage pour la culture nationale. Il cite l'exemple de la Suisse, de la Belgique qui, grâce à la diversité de leurs langues ont atteint un degré élevé de culture et de patriotisme. Le bilinguisme devrait être considéré comme une ressource et non comme un ennui.

Le Canada est à peine ouvert à l'exploitation. Nous avons des ressources immenses, et bien que nous ployons à l'heure actuelle sous le fardeau d'une triple taxation fédérale, provinciale et municipale, il ne faut pas désespérer. L'un des grands maux c'est l'attraction formidable des Etats-Unis sur les hommes. C'est un mal d'autant plus grand que jamais les immigrants que nous appelons ne remplaceront nos jeunes gens et nos jeunes filles qui s'en vont. Seul un patriotisme vivement senti et développé dans l'âme canadienne pourra conjurer le mal.

M. Manion déclare que par suite de l'éparpillement de notre population sur des distances immenses, le régionalisme a surgi avec les querelles de races et de religion et de langues. M. Manion déclare que le bilinguisme considéré avec largeur de vue est d'un grand avantage pour la culture nationale. Il cite l'exemple de la Suisse, de la Belgique qui, grâce à la diversité de leurs langues ont atteint un degré élevé de culture et de patriotisme. Le bilinguisme devrait être considéré comme une ressource et non comme un ennui.

Le Canada est à peine ouvert à l'exploitation. Nous avons des ressources immenses, et bien que nous ployons à l'heure actuelle sous le fardeau d'une triple taxation fédérale, provinciale et municipale, il ne faut pas désespérer. L'un des grands maux c'est l'attraction formidable des Etats-Unis sur les hommes. C'est un mal d'autant plus grand que jamais les immigrants que nous appelons ne remplaceront nos jeunes gens et nos jeunes filles qui s'en vont. Seul un patriotisme vivement senti et développé dans l'âme canadienne pourra conjurer le mal.

Des excursions
avantageuses

L'AGENCE HONE ORGANISE QUATRE VOYAGES POUR L'ÉTÉ PROCHAIN. DEUX DURENT 24 JOURS ET LES DEUX AUTRES, 38 — LES CONDITIONS SONT TRÈS AVANTAGEUSES.

LA WHITE STAR PRÉPARE ELLE AUSSI UNE CROISIÈRE AUX CAPITALES DES PAYS SCANDINAVES.

L'agence Hone vient d'organiser quatre excursions pour professeurs, étudiants, artistes et professionnels. Deux de ces excursions auront une durée de vingt-quatre jours, et les deux autres, une durée de trente-huit jours. Le coût du billet des excursions de vingt-quatre jours est de \$250 et celui du billet des excursions de trente-huit jours est de \$325. Le départ du groupe de la première excursion de vingt-quatre jours est fixé au 1er juillet, celui du groupe de la seconde, au 29 juillet. Les excursionnistes s'embarqueront à Montréal. Ils feront la traversée à bord du Minnedosa, du Pacifique Canadien. Au retour, ils s'embarqueront à Liverpool, à bord du Montclair, Paris et Londres sont les principales villes que les voyageurs des deux groupes visiteront.

Le départ du groupe de la première excursion de trente-huit jours est aussi fixé au 1er juillet et celui du groupe de la seconde, au 29 juillet. Ce groupe également à bord du Minnedosa, ce sont ceux qui s'embarqueront à Montréal, à bord du Montclair, du Pacifique Canadien, Paris, Versailles, Fontainebleau, Bruxelles, Zeebrugge, Knocke, Blankenberge, les champs de batailles, Amsterdam, La Haye, Londres et quelques autres villes anglaises sont au programme de ces deux dernières excursions.

DANS LES PAYS SCANDINAVES

La compagnie White Star-Dominion organisera, l'été prochain, une excursion aux capitales des pays scandinaves. Les excursionnistes se rendront à Liverpool à bord du Minnedosa, qui partira de Montréal le 27 juin. De Liverpool, ils iront à Göteborg, sur la côte de l'Angleterre, et là ils s'embarqueront à bord du City of Paris et du City of Exeter qui les conduiront à Göteborg, à Stockholm, à Copenhague et à Christiania. Plusieurs congrès auront lieu dans ces pays l'été prochain. Celui de la Canadian Nurses' Association, par exemple, se tiendra à Helsingfors du 20 au 25 juillet.

VOYAGE DE VACANCES EN ANGLETERRE

La "Read's Summer Vacation Tour" est à préparer un voyage de vacances en Angleterre. Le Montclair, du Pacifique Canadien, partira de Montréal le 7 août avec ce groupe qui conduira à Liverpool. L'itinéraire comprend Liverpool, Chester, Lenington, Londres, Stratford-on-Avon et plusieurs autres villes anglaises.

Les excursionnistes se rembarqueront à Southampton le 27 août et reviendront au pays à bord de l'Empress of Scotland.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Montrose, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, doit arriver à Saint-Jean samedi.

Le Stockholm, de la Swedish-American Line, venant de Göteborg et en route pour New-York, doit faire escale à Halifax samedi.

L'Aquitania, de la compagnie Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg, arrive à New-York aujourd'hui.

Le Vauban, de la Cie Lamport & Holt, venant de Buenos-Ayres, arrive à New-York cet après-midi.

L'Oscar II, de la Scandinavian-American Line, venant d'Oslo, doit arriver à New-York demain matin.

Le Canada, de la Cie Cunard, venant de Hambourg et d'Halifax, est arrivé à New-York hier.

Le Coronia, de la Cie Cunard, venant de Liverpool et de Boston, est arrivé à New-York hier.

Le Celtic, de la Cie White Star, venant de Liverpool, de Queens-town et d'Halifax, est arrivé à New-York hier.

Le Minneapoka, de l'Atlantic Transport Line, venant de Londres et de Cherbourg, est arrivé à New-York hier.

L'Orduna, de la R.M.S.P. Co., venant de Hambourg et de Southampton, est arrivé à New-York hier.

Le Lithuanian, de la Baltic-American Line, venant de Dantzig, est arrivé à New-York hier.

L'Albert Ballin, des United American Lines, venant de Hambourg et de Southampton, est arrivé à New-York hier.

Le Montclair, du Pacifique Canadien, est arrivé à Curaçao hier matin. Ce paquebot est à faire une excursion aux Antilles.

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, est arrivé à Padang dimanche matin. Ce paquebot est à faire un voyage de circumnavigation.

L'Empress of Scotland, du Pacifique Canadien, est arrivé à Beyrouth dimanche matin. Ce paquebot est à faire une excursion en Méditerranée.

LA MARINE MARCHANDE CANADIENNE

Le Canadian Forester, qui a appareillé à Halifax le 8 mars, est en route pour les Bermudes et les Antilles.

Le Canadian Volunteer, qui a appareillé le 8 mars, est en route pour les Antilles.

Le Canadian Explorer, qui a appareillé à Adélaïde le 7 mars, est en route pour Halifax.

Le Canadian Otter, qui a appareillé à Trinidad le 7 mars, est en route pour Halifax.

Le Canadian Transporter, qui a appareillé à Panama le 7 mars, est en route pour Vancouver.

Le Canadian Scottish est arrivé à la Havane le 7 mars.

LA SESSION
D'OTTAWA

(Suite de la première page) vernement est responsable est de \$164,347,833, dont l'excédent tombe le 1er décembre 1925. Le ministre des finances n'est pas en position de révéler à l'heure présente de quelle façon le pays rencontrera ces obligations.

En réponse à deux questions de M. T.-L. Church, de Toronto, qui voulait savoir si le gouvernement d'Ontario a le droit d'imposer une taxe de trois sous sur chaque gallon de gazoline, et si le même gouvernement peut exiger une taxe d'amusement, sans enfreindre une loi fédérale, le ministre de la justice, M. Ernest Lapointe, a répondu que ces deux questions reçoivent ces jours-ci l'attention spéciale du département des lois.

En 1924, le gouvernement a avancé \$290,392 à l'Empire Settlement Board et cet argent sera versé à l'Etat par ceux qui en auront bénéficié. Les sommes suivantes ont aussi été données en octrois aux organisations suivantes pour aider aux immigrants en attendant qu'ils soient installés: aux "hostels" de Calgary, Halifax, Regina, Saint-Jean, Toronto, Vancouver, Winnipeg, une moyenne d'environ \$500. Montréal a reçu \$3,500 et la société d'aide à l'immigration écossaise \$6,300. Cette réponse a été donnée par M. James A. Robb à M. Kellner, député progressiste.

A M. Bowen, le même ministre a répondu que M. l'abbé Macdonnell est l'agent d'immigration du gouvernement en Ecosse. Il fut d'abord employé en 1921 et à intervalles différents depuis cette date. Son salaire ordinaire est de \$150 par mois, plus ses dépenses de voyage et de voyage. De 1922 à 1925, il a reçu du gouvernement la somme globale de \$7,158.99, pour salaires et dépenses. En plus le gouvernement a avancé la somme de \$13,300 à la Société d'aide à l'immigration écossaise depuis 1922 jusqu'à aujourd'hui.

Le revenu total perçu par le gouvernement pour la vente des timbres d'immigration a été en 1924 de \$9,300,714.75, et en 1925, le gouvernement a M. McTaggart.

Le ministère du rétablissement des soldats étudie à l'heure actuelle la question d'évaluer de nouveau sur une base moindre les terres données ou vendues aux soldats qui s'y sont établis. M. Robb a communiqué ce renseignement au Dr Manion.

Pendant l'année fiscale 1924 il est entré par le port de Montréal une somme totale de 4,703,300 livres de pommes de terre, par celui de Toronto 3,382,907 livres, par celui de Windsor 1,665,340, et par la gare d'Ottawa 1,026,090. Le ministre des douanes a présenté cette information à M. A. Doucet, député de Kent.

En réponse à une question de M. J.-D. Denis, député de Saint-Denis, qui désirait savoir quels étaient ou étaient situés les propriétés et terrains libres possédés par le gouvernement fédéral à Montréal, M. A. B. Copp, secrétaire d'Etat, a donné les renseignements suivants.

Pêcheurs. Toutes les propriétés administrées par les commissaires du Havre de Montréal appartiennent à Sa Majesté, au nom du gouvernement fédéral. Elles sont situées sur le Havre et s'étendent d'un peu en bas du pont Victoria jusqu'au Bout-de-l'Isle. Le bassin du canal Lachine n'est pas compris dans ces propriétés.

Département de la Défense Nationale: manège militaire, rue Craig, loué au fédéral par la ville; manège militaire, rue Bleury, Royal High-landers; manège militaire, angle des rues des Pins et Henri-Julien, occupé par le 68ème régiment; manège militaire, 758, rue Wellington, occupé par le 4th Field Company; manège militaire, angle des rues planade et Rachel, occupé par les Grenadier Guards; parc LaFontaine, angle des rues Sherbrooke et LaFontaine, loué à la ville de Montréal; île aux Fraises, sur le fleuve Saint-Laurent; Champ-de-Mars, angle des rues Craig et Saint-Gabriel, loué à la ville de Montréal; cinémas militaires avenue Papineau; terrains dans les cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal.

Département des Travaux publics: bureau de poste central, angle des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier; stations postales: A, 571, rue Saint-Jacques; B, 324, rue Sainte-Catherine ouest; C, angle des rues Sainte-Catherine et Plessis; D, 317, rue Centre; E, 1832, boulevard Saint-Laurent; F, angle des rues Notre-Dame et Richmond; G, angle des rues des Pins et Arcade; H, angle des rues Saint-Catherine et Bishop; I, 222, boulevard Monk; Saint-Henri, 12, rue Place; Hochelaga, 1606, rue Sainte-Catherine est; ancien édifice des douanes, angle des rues Common et des Commissaires; ancien entrepôt des douanes, angle des rues Common et McGill; nouvel entrepôt des douanes, angle des rues McGill et Youville; bureau des douanes du canal, l'usage n° 2 du canal Lachine; hôpital des émigrés, rue Saint-Antoine; édifice des travaux publics, angle des rues Saint-Paul et Place Royale; manège militaire, rue Craig, en face du Champ-de-Mars; station à air comprimé, rue Saint-Jacques, inoccupée; station postale R, rue Saint-Denis, près rue Beaubien, station Maison-Neuve, rue Ontario, inoccupée; station postale L (Westmount), angle des rues Greene et Western; entrepôt des Westmount, angle des rues Sherbrooke et Strathcona; station postale O (Saint-Laurent), rue de l'Eglise; station postale de Verdun, en cours d'érection; station postale de Lachine, 384, rue Saint-Joseph.

Département des chemins et canaux: le terrain possédé par le département des chemins de fer et canaux dans la ville de Montréal consiste dans le droit de passage dans le canal Lachine.

LA DIVINE COMEDIE ET LES LANGUES VIVANTES PAR L'ABBE HENRI JASMIN

Les cours de l'abbé Henri Jasmin à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue St-Denis, ont lieu à 8 h. du soir.

LA DIVINE COMEDIE ET LES LANGUES VIVANTES PAR L'ABBE HENRI JASMIN

Les cours de l'abbé Henri Jasmin à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue St-Denis, ont lieu à 8 h. du soir.

LA DIVINE COMEDIE ET LES LANGUES VIVANTES PAR L'ABBE HENRI JASMIN

Les cours de l'abbé Henri Jasmin à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue St-Denis, ont lieu à 8 h. du soir.

LA DIVINE COMEDIE ET LES LANGUES VIVANTES PAR L'ABBE HENRI JASMIN

Les cours de l'abbé Henri Jasmin à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue St-Denis, ont lieu à 8 h. du soir.

LA DIVINE COMEDIE ET LES LANGUES VIVANTES PAR L'ABBE HENRI JASMIN

Les cours de l'abbé Henri Jasmin à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue St-Denis, ont lieu à 8 h. du soir.

Mardi, Italien: 1. "Una lettera"; 2. "Quanto al cerimoniale delle lettere" (86); 3. "Tal biasma altrui che se stesso condanna" (Petra); 4. "Gli uomini dimenticano piuttosto la morte del padre che la perdita del patrimonio" (Machianelli).

Mercredi, Divine Comédie de Dante: Inferno, canto 27o, cerchio 8o, bolgia 8a: Consiglieri Prodolenti (camminano interamente avvolti e chiusi in una fiamma). Guido da Montefeltro, 1-30: Guido da Montefeltro, 31-54: la Romagna nel 1300; 55-84: conversione di Guido da Montefeltro nella vecchiaia; 85-111: Guido da Montefeltro ricade nel vecchio peccato; 112-132: vittoria del Diavolo; 13-136: passaggio alla 9a bolgia.

Jeudi, Espagnol: 1. "Una carta"; 2. "El matrimonio es una cadena de flores; pero aunque tenga flores, es una cadena"; 3. "Cuando las flores estan en el balcon, nadie entra a la casa a verlas"; 4. "Si tu exposo es bueno imitilo, y si es mala has que te imite".

Samedi, Allemand: 1. "Einkehr" (Uhalnd); 2. "Siegesgewiss, beichte er sich durchaus nicht"; 3. "Das Spiel des Lebens sieht sich heiter an, wenn man den si chern Schatz im Herzen traegt" (Schiller); "Der Sieges göttlicher ist das Vergeben" (Schiller).

La Minute Gaie

VIEILLE POLITESSE FRANCAISE

M. de Fontenelle vécut cent ans. On raconte qu'il lui arriva, un jour, de vouloir ramasser le gant d'une dame, un gant qui était tombé par terre. Il se baissa, mais il trébucha, et tomba par terre à son tour, de tout son long, comme le gant.

"Ah! madame, dit-il en se relevant, excusez-moi, madame! Si j'avais seulement 80 ans!... Mais on n'a plus toujours 80 ans..."

Il en avait alors 94...

PETITE SCENE DANS LE METRO

Une femme du peuple morigène un gamin d'une dizaine d'années dont la tête est enveloppée d'un pansement volumineux. Et les gaffes pleuvent sur l'infortuné moutard!

Un vieux monsieur intervient: — Pourquoi frapper cet enfant? Il ne dit rien, et puis... il est blessé!

— Il est blessé! Il est blessé, répond la mère. Attendez donc de savoir avant de parler!

Et prenant son gosse par les épaules elle lui fait demi-tour: — Regardez, monsieur!

Et le vieux monsieur ébahi voit dépasser sous les pansements, l'enseigne d'un vase de nuit en tôle émaillée.

L'enfant ayant voulu jouer au soldat s'était coiffé jusqu'aux oreilles de ce masque improvisé. Et il n'avait pu le retirer, et il fallait l'emmener à la clinique pour le débarrasser de la malencontreuse coiffure!

Le vieux monsieur et les autres voyageurs n'ont pu que rire.

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 11 mars 1925.
Saint-Constantin, confesseur.

Lever du soleil, 6 h. 16.
Coucher du soleil, 5 h. 54.
Lever de la lune, 6 h. 57.
Coucher de la lune, 6 h. 16.
Premier quart, le 10, à 6 h. 26, du soir.
Pleine lune, le 11, à 4 h. 49, du soir.
Dern. quartier, le 12, à 4 h. 41, du matin.
Nouvelle lune, le 22, à 9 h. 12, du soir.
Premier quart, le 23, à 11 h. 43, du matin.

LE BILL DE MONTRÉAL AU
COMITÉ DES BILLS PRIVÉS

Montréal devra soumettre cet emprunt à un référendum — Les frais du commissariat des incendies — Opposition des compagnies d'assurance sur l'incendie.

Québec, 10 (D. N. C.). — Le comité des bills privés a repris ce matin, l'étude du bill de Montréal et de nouveau les intéressés étaient nombreux. La discussion commence sur la clause 65 du bill. Il s'agit des paiements faits en vertu d'un rôle de contribution qui devient annulé, dans le cas d'annulation de ce rôle, les sommes payées avant l'annulation seront créditées au nouveau rôle.

Si quelqu'un a payé \$100 suivant le rôle annulé, le nouveau rôle porte la contribution à \$90, la ville remettra \$10, plus les intérêts au propriétaire de l'immeuble taxé, et vice versa lorsque le second rôle fixe une plus forte contribution que le premier. La clause est adoptée.

La clause 66 relative aux règlements concernant l'usage de l'eau est ensuite discutée. M. Bray fait expliquer à M. Saint-Pierre que la clause a pour objet d'empêcher l'usage de l'eau pour actionner un appareil mécanique, sans permis de la ville. Les moulins à laver, les réfrigérateurs et les machines à laver sont visés par cette clause. Mais M. Saint-Pierre déclare que le conseil veut empêcher l'usage gratuit de l'eau pour des fins commerciales.

Et le Dr Pellerin et M. Patenaude de demander si la Commission des liquides paiera pour l'usage de l'eau qu'elle met dans ses boissons. M. Saint-Pierre déclare que cette clause ne doit pas s'appliquer lorsqu'il s'agit de fins domestiques et M. Durand ajoute un amendement dans ce sens. Les moulins à laver hydrauliques sont donc exemptés de la taxe. M. Saint-Germain explique la cause de M. Dionne qui poursuit actuellement la cité devant les tribunaux et voudrait que la cité n'ait qu'un système dans un même endroit, le système des compteurs ou le système de la taxe d'eau basée sur le loyer. Il s'oppose à la section 3 de la clause 66 et prend qu'elle affecte la cause de Dionne actuellement devant les tribunaux.

D'ailleurs un grand nombre d'établissements sont au compteur à Montréal et M. Saint-Germain voudrait cela pour son client. M. Patenaude est d'avis qu'il ne faut pas gêner le développement du commerce par une taxe additionnelle. Il voudrait que le système de compteur appliqué dans les grands établissements soit également dans des cas semblables à ceux de M. Dionne qui utilise l'eau dans son réfrigérateur. Le Comité rejette tout cet article 66 sur la proposition de M. Patenaude.

La clause 67 qui permet à la cité de poser son tuyau d'aqueduc seulement jusqu'à l'alignement de la rue sans entrer dans les fondations des maisons est suspendue. M. Bray fera un amendement qui a pour effet de forcer la cité à poser le tuyau d'aqueduc dans les maisons lorsque le niveau de celle-ci est différent de celui de la rue.

La clause 68 au sujet des excavations dans les rues est adoptée mais M. David fait remarquer que la ville devrait donner l'exemple et protéger davantage les regards d'égout dans les rues afin d'éviter la mort des enfants.

Par la clause 69, la cité demande le droit d'annuler les licences données aux clubs et associations. Ce droit lui est accordé.

La clause 70 relative aux pavages dans les localités voisines de Montréal est retirée, à la demande de la cité. Les clauses suivantes 71, 72, 73, 74, 75, 76 sont retirées car elles n'avaient pour but que de rendre la charte plus claire, or celle-ci est déjà imprimée et il n'y aura pas d'autre compilation. La clause 77 est adoptée sans discussion.

LE BUREAU DES INCENDIES

Le comité étudie ensuite la clause 78 relative au paiement par les compagnies d'assurance de toutes les dépenses du bureau des commissaires des incendies.

M. Patenaude fait remarquer que les compagnies n'ont aucun contrôle sur cette commission et que des compagnies étrangères feraient affaires à Montréal sans avoir à payer de taxe pour défrayer les dépenses de la Commission.

M. Lamarche, avocat, représentant les compagnies d'assurance, s'oppose à la clause, donnant pour

Retraite pascalle à l'Université

Le mercredi 25 mars, dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, commencera la retraite préparatoire à la communion pascalle, retraite exclusivement destinée à messieurs les professeurs et étudiants de l'Université.

Cette retraite sera prêchée par le révérend Père Gelas Forest, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, directeur des études et professeur à la Faculté de philosophie.

Les 25, 26, 27 et 28 mars, à 7 heures 30 du soir, il y aura cantique, instruction, salut et bénédiction du Très Saint Sacrement. Le dimanche 29 mars, à 8 heures du matin, on dira la messe de communion générale.

On attend un verdict
ce soir à Sorel

Sorel, 10. (Sp. au Devoir). — La défense a fait entendre une couple

FEU L'ABBE
ALPHONSE HOULE

LES FUNÉRAILLES DU CURE DE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL DE NICOLET ONT EU LIEU CE MATIN

Les Trois-Rivières, 10. (S.P.C.). — M. l'abbé J.-Alphonse Houle, curé de Nicolet, est mort à l'âge de 55 ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à l'église paroissiale. La levée du corps a été faite par S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet. Le service a été chanté par le R. P. Houle, frère du défunt. Plusieurs prêtres étaient présents.

Le défunt était né à Gentilly en 1869. Après avoir terminé ses études aux Trois-Rivières et à Nicolet, il fut ordonné prêtre dans la paroisse natale par S. G. Mgr Gravel, en 1894. Il fut vicaire à Gentilly, à St-Thomas de Pierreville, dans la paroisse de St-Jean de la Rivière, à St-Angèle de Laval, à Sainte-Sophie de Lévis, à St-Basile, à St-Elphège et à Victoriaville. En 1902, il était nommé curé de Saint-Samuel de Horton, et en 1907, il était à St-Joseph de Manseau.

Le défunt laisse M. Louis Houle, de Daveluyville, ses frères et sœurs, M. Jos. Houle, notaire, Albert Houle, notaire, de Valcourt, le R. P. Houle, O.P., de Montréal, la révérende Sœur St-Jean du Cénacle, de Québec, Marie-Louise Houle, Mlle Albert Mercier, de Gentilly, Mlle Léonie et Christine Houle, de Nicolet, Mlle Marie et Bernadette Clément, Germain et Alphonse et Marie, de Daveluyville, son beau-frère, Albert Mercier, de Gentilly.

On remarque dans l'assistance Sœur Marie de l'Espérance, religieuse du Bon Pasteur de Québec.

M. MAILLET A
REÇU SA SENTENCE

LE DIRECTEUR DU MATIN CONDAMNÉ À \$100 D'AMENDE — IL IRA EN APPEL

Le juge Perrault a condamné ce matin M. Roger Maillet, directeur du journal le *Matin*, à cent dollars d'amende ou à un mois de prison, pour avoir enlevé quatre agents de police, en un jour d'élections.

Le procès avait roulé sur deux points: savoir si M. Maillet comme le portait la plainte avait voulu charger son pistolet, et en second lieu si le juge, au cas où la plainte ne serait pas fondée, avait le droit de changer la plainte en celle de simple assault.

Le juge Perrault a déclaré qu'il était prouvé que M. Maillet n'avait pas tenté de charger une arme à feu. Il a donc décidé ce matin qu'il pouvait réduire la plainte en celle d'assaut simple.

M. Gustave Monette a décidé de porter la cause en appel. Il prétend que le juge n'avait pas le droit d'adjuger sur autre chose que la plainte telle que portée. La requête pour appel a été déposée ce matin par Mes B. Monty, c.r., Gustave Monette et Ephrem Filion. Le cautionnement a été fixé à \$200 et a été fourni immédiatement par M. Maillet.

Ce nouvel
hôpital municipal

Le projet de construire un hôpital municipal que le conseil municipal a soumis au comité exécutif, vient de faire surgir un nouveau plan, basé sur les milieux officiels de l'Université de Montréal. Et il est très possible que l'Université de Montréal demande au conseil de construire ce nouvel hôpital sur les terrains que l'Université possède sur le flanc du Mont-Royal.

La ville de Montréal pourrait faire construire le nouvel hôpital sur les terrains de l'Université de Montréal, en confier la direction scientifique à la faculté de médecine de cette institution et la régie interne à une communauté.

Le vol des sacs de courriers

La Couronne a commencé sa preuve ce matin contre les six accusés du vol des sacs de courrier. M. Michel Picard, Albert Deslongchamps et H.-A. Crouch ont raconté comment le brigandage avait été perpétré le 5 août 1924 au coin des rues Brissou et St-Jacques, à 9 heures et 33 minutes.

Le prince de Galles
préside un lever

Londres, 10 (S.P.A.). — Pour la première fois, remplaçant le roi George, le prince de Galles a présidé à un lever, ce matin. Cette cérémonie, qui donne lieu à de grands apparats, consiste surtout en la présentation des nouveaux dignitaires, des militaires et des marins qui ont obtenu promotion. Le prince reprend une coutume que son grand-père, le roi Edouard VII, avait inaugurée, alors qu'il était encore prince de Galles, après la mort du prince consort Albert.

Dans l'Ulster

Belfast, 10 (S. P. A.). — Le gouverneur général, le duc d'Abercorn, a annoncé au parlement de l'Ulster, aujourd'hui, qu'il a accepté la requête du cabinet et que le parlement sera dissout samedi. La nomination aura lieu le 24 mars et les élections seront tenues le 3 avril. Les principales questions qui seront discutées cette semaine sont surtout d'ordre financier ou qui exigent l'attention des législateurs à cause de la fin de l'année fiscale.

Comment payer
les pavages

LES PROJETS DE M. DESROCHES ET DE M. BÉDARD SERONT DISCUTÉS AU COMITÉ DES BILLS PRIVÉS À QUÉBEC. — LES GRANDES LIGNES DE DEUX PROJETS.

M. Desroches, commissaire de la ville, présentera son projet nouveau sur la taxe des pavages devant le comité des bills privés à Québec. Il n'a pas osé le soumettre, hier, au conseil municipal, à cause de l'opposition concertée de tout un groupe d'échevins.

La modification à la loi actuelle est contenue dans le projet de M. Bédard, autre commissaire dont voici les grandes lignes:

Imposition aux propriétaires riverains de toute rue sur laquelle un pavage ou sera construit à l'avenir, d'une taxe fixe et uniforme de \$2 la verge carrée, payable en vingt versements annuels, pour payer le coût des pavages mis depuis 1919 à la charge des propriétaires riverains, et le coût des pavages qui seraient faits à l'avenir, le nombre de verges carrées devant être calculé en multipliant le nombre de pieds de front des immeubles appartenant aux propriétaires par la moitié de la largeur du pavage.

Imposition aux propriétaires d'une taxe spéciale, annuelle et mobile, basée sur la valeur de leurs immeubles, telle que portée au rôle d'évaluation, et suffisante pour couvrir, s'il y a lieu, après que la dite taxe de \$2 la verge carrée aura été imposée, le coût du pavage des intersections de rues et du pavage fait en face des ruelles; l'exécution du coût de la construction des pavages qui ont été, depuis 1919, mis à la charge des propriétaires riverains; l'excédent du coût des pavages qui seraient faits ou refaits à l'avenir; et le coût de l'entretien des pavages qui existent actuellement ou qui seront faits ou refaits à l'avenir.

LE NOUVEAU PROJET

M. Desroches modifie ce projet en ce sens que le coût des pavages, qui ont été faits depuis 1919 ou qui seront faits ou refaits à l'avenir, sera mis à la charge des propriétaires riverains au prix fixe et uniforme de \$4 la verge carrée, payable en vingt versements annuels, suivant le nombre de pieds de front des immeubles leur appartenant. Le nombre de verges carrées attribuable à chaque propriétaire pour les fins de cette taxe sera calculé en multipliant la moitié de la largeur moyenne de la rue pavée, par le nombre de pieds de front de l'immeuble lui appartenant.

Les propriétaires riverains seront appelés à payer le coût des pavages jusqu'à concurrence d'une largeur de quarante pieds, l'excédent du coût, s'il y a lieu, devant tous les ans être réparti au moyen d'une taxe spéciale mobile imposée sur tous les immeubles, les bâtiments érigés non compris, situés dans la ville de Montréal.

Le projet Desroches stipule de plus que la ville pourra, sur rapport du comité exécutif, approuvé par la majorité des membres du conseil, poser du béton ou du macadam à l'eau ou bitumineux qui servira de fondation à un pavage futur, et poser plus tard la couche d'asphalte qui complètera ce pavage, et le coût de ce béton ou macadam, ou de cette couche d'asphalte devra être mis à la charge des propriétaires riverains, au prix fixe et uniforme de \$2 la verge carrée, respectivement, sujet aux dispositions mentionnées plus haut.

Lorsqu'un pavage sera construit ou que du béton ou du macadam sera posé en face d'un terrain situé à l'encoignure de deux rues, le propriétaire de ce terrain ne sera appelé à payer que jusqu'à concurrence de 50 pour cent du nombre de pieds linéaires, l'autre moitié devant être portée sur la taxe spéciale mobile. Le coût des pavages des intersections de rues, et du pavage construit en face des ruelles, ainsi que le coût de la chaîne ou bordure de pierre, granit ou béton, en face de ces ruelles, sera porté sur la taxe spéciale mobile.

Toutes les dépenses faites par la ville, depuis 1919, au sujet de la construction de pavages et de la pose de béton, de macadam et d'asphalte resteront à la charge du fonds de roulement autorisé par l'article 351b de la charte, de même que la surcharge de trois pour cent et l'intérêt au taux de six pour cent.

Toutes les dépenses que la ville fera à l'avenir au sujet des pavages, ainsi que la surcharge et l'intérêt et les autres charges autorisées par la loi seront également portés sur le fonds de roulement.

M. l'abbé H. Papineau

IL DEVIENDRA CURE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER DE SHAWBRIDGE-LESLAGE

Par décision de S. G. Mgr Georges Gauthier, M. l'abbé Hormidas Papineau, vicaire à Saint-Jean de la Croix de Montréal, devient curé de la nouvelle paroisse de Saint-François-Xavier de Shawbridge-Lesage.

Erigée récemment, cette paroisse, dont M. l'abbé Papineau est par conséquent premier curé, est formée de territoires des paroisses de St-Jérôme, de St-Sauveur et de St-Hippolyte de Kikenny. Elle compte environ cent vingt-cinq familles.

Depuis dix-sept ans mission appartenant à St-Jérôme, elle était desservie par des prêtres du collège de Sainte-Thérèse.

On amenderait
le contrat Petersen

Ottawa, 10 (D.N.C.). — On rapporte, ce matin, que le gouvernement a moins de confiance dans le contrat Petersen et qu'il a décidé de l'amender considérablement afin de faciliter son adoption par les Chambres. Il aurait même été question de l'abandonner tout à fait pendant une couple de jours.

COURTES
NOUVELLES

New-Glasgow, 10 (S.P.C.). — La population des environs a été surprise, hier soir, de voir une croix en feu au-dessus de Battery Hill. Lorsque les pompiers sont arrivés, ils ont constaté que c'était une grande croix de bois qu'on avait attachée à la tour servant aux signaux maritimes et qu'on avait imbibé d'huile. On ne comprend pas pour quelle raison cela a été fait.

Washington, 10 (S.P.A.). — Le sénat a décidé formellement, hier, de reléguer les insurgés LaFollette au dernier rang des commissions. Le vote, qui a été de 64 contre 11, a été pris après une vive discussion qui a duré cinq heures. Le plus grand nombre des orateurs étaient des républicains.

Ottawa, 10 (S.P.C.). — L'Association des vétérans de la grande guerre est à l'organisation pour la réélection qui sera faite, en juillet prochain, au marché Haig qui viendra présider le congrès de la *British Empire Service League*. Il visitera aussi les principales villes du pays.

Londres, 10 (S.P.A.). — Un groupe de membres de tous les partis ont présenté un projet de loi, aux communes hier, pour amender la loi relative au prêt d'argent. On propose d'annuler le taux d'intérêt à 20 p.c. et de prohiber les annonces de ceux qui font ce commerce.

New-York, 10 (S.P.A.). — La police a dû briser une réunion faite sous les auspices du Comité international pour les prisonniers politiques. Cette réunion était en protestation contre certains pays européens qui s'opposent à la liberté d'opinion. La réunion s'était divisée en deux camps sur la question de savoir si la liberté de parole existe en Russie.

Demain soir

LE COURS DE M. L'ABBE GROULX

C'est demain soir, à huit heures et quart, dans la grande salle de l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, que M. l'abbé Groulx donnera son cours public d'histoire du Canada. Il y traitera de la délégation canadienne qui se rendit en Angleterre en 1828.

Entrée libre. Les dames, comme les messieurs, sont invitées.

Le dispensaire anti-tuberculeux de Québec

Québec, 10. (D.N.C.). — Sous la présidence du Dr Arthur Simard, la ligue antituberculeuse de cette ville a tenu, hier, son assemblée annuelle au Palais de Justice. Le Dr O. Leclerc, directeur du dispensaire, a donné un rapport détaillé des opérations de ce dispensaire. Il y a eu 151 séances, 8,216 examens par les médecins et 936 examens par rayon X.

Les visites par les infirmières ont été au nombre de 3,287.

M. David achète
quatre originaux de
M. Massicotte

Le gouvernement provincial, par l'entremise de M. Athanas David, secrétaire provincial, vient d'acheter de M. Ed. J. Massicotte les quatre originaux suivants: *La messe de minuit*, la *lourde*, les *sucre*, et un *quatrième* au choix.

Ces originaux, après avoir été encadrés, seront placés dans les galeries du Parlement.

L'examen de
lord Rothermere

Londres, 10 (S.P.A.). — On apprend que lord Haldane a refusé de reviser les questions qui seront posées à lord Rothermere, pour l'examen que ce dernier s'est engagé à subir après une critique des écoles de Londres. Celui-ci a alors offert à son adversaire, M. Cove, de nommer M. Harold Cox comme reviser. Mais M. Cove refuse parce que M. Cox a lui-même corrigé les réponses des écoliers qui demandaient une position au *Daily Mail* et qui a ensuite dirigé l'attaque contre les écoles.

L'état de lord Curzon

Londres, 10 (S.P.A.). — Les médecins de lord Curzon ont publié un bulletin à midi. Ils disent qu'il a passé une bonne nuit et que son état est satisfaisant, si l'on tient compte qu'il ne s'est passé que 24 heures depuis son opération. Ils espèrent qu'il se rétablira graduellement.

50,000 gallons
de pétrole en feu

Everett, Mass., 10 (S.P.A.). — Un incendie a causé l'explosion de quatre réservoirs de la Beacon Oil Company et a causé pour \$125,000 de dommages. Près de 50,000 gallons de pétrole ont été détruits.

DEMAIN

PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui, maximum 45.
Minimum 25.
Demain, maximum 45.
Minimum 25.
Après-demain, maximum 45.
Minimum 25.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.02. 11 heures a.m. 29.96.
Midi: 29.96.

MANIFESTATION DE 50,000
CATHOLIQUES A ANGERS

Dimanche, la Ligue des catholiques de l'Anjou a protesté contre la politique anticléricale du gouvernement Herriot — Le général de Castelnau et S. G. Mgr Rumeau ont pris la parole.

Angers, 10. — La Ligue des Catholiques de l'Anjou a manifesté dimanche contre la politique anticléricale du gouvernement. Près de 50,000 personnes prirent part à cette manifestation. Parmi les orateurs figuraient le général de Castelnau, président de la Fédération nationale catholique, et l'évêque d'Angers.

LES REUNIONS DOMINICALES

Paris, 10 (S.P.A.). — Les traditionnelles réunions politiques du dimanche ont été marquées d'une façon spéciale par le défilé silencieux de milliers de catholiques, qui protestent contre "la persécution religieuse" du gouvernement. Le dimanche est toujours une journée compliquée pour les ministres, dont la plupart doivent assister en province à des réunions ou autres cérémonies du même genre.

Depuis plusieurs semaines, les catholiques, particulièrement en Bretagne, en Normandie et en Alsace, se livrent à des manifestations dominicales. Ils se réunissent en grand nombre — 50 à 60,000 parfois — munis de provisions de bouche. Dans un calme parfait et un complet silence, ils défilent de l'église jusqu'à un endroit désigné, où l'évêque ou quelque autre dignitaire de l'Eglise et des laïques prononcent des discours.

Ces déploiements de forces ont soulevé parmi les députés anticléricaux de véhémentes protestations; mais les défilés n'en continuent pas moins et des mesures ont été prises pour éviter tous désordres.

L'église de la Rivière Ouelle
fortement ébranlée

Québec, 10 (D.N.C.). — Des rapports plus précis nous arrivent tous les jours des endroits qui ont été particulièrement affectés par les récents tremblements de terre. Ainsi de St-Pascal nous apprenons que les trois autels neufs ne sont pas brisés comme on l'a dit tout d'abord; le baldaquin, quelques statues, le plâtre des murs, tels sont les objets qui ont été brisés. Les réparations sont commencées.

À la Rivière Ouelle, les trois cloches sont tombées de leur base, mais elles sont restées dans le clocher. L'orgue est brisé et l'église a été ébranlée. Des entrepreneurs ont visité l'église hier et déclaré, après inspection, qu'on pourra faire les réparations facilement.

Le couvent et le presbytère qui avaient été temporairement fermés par suite de bris dans les tuyaux de chauffage, seront ouverts demain. Dans les demeures privées, très nombreuses sont les cheminées qui se sont brisées, mais les dommages ne sont pas aussi élevés qu'on le disait au début.

Le contrôle des taux de transport
sur mer

Ottawa, 10 (D.N.C.). — Le gouvernement fédéral a déposé hier copie de correspondance et de mémoires très intéressants. Ces lettres prouvent qu'en 1920 et 1921, MM. Borden et Meighen, au nom du gouvernement canadien, ont exprimé l'opinion que l'Angleterre et les Dominions devraient s'unir pour former un organisme capable de contrôler les taux de transport sur la mer. Cet organisme interimpérial aurait ressemblé à notre commission des chemins de fer et aurait eu des pouvoirs semblables. M. Borden, M. George Foster et M. Meighen n'étaient pas très satisfaits des taux existants.

L'Union missionnaire
du clergé

Québec, 10. (D.N.C.). — Son Eminence le Cardinal Bégin vient de constituer le comité diocésain de l'Union missionnaire du clergé. Voici, comment se compose ce comité maintenant: Président, Mgr C.-N. Gariépy; secrétaire, M. l'abbé Edgar Chouinard; vice-chancelier de l'archevêché; membre propagandiste, M. le chanoine Uric Perron; membres: Mgr Elias Roy, P.D., Mgr Auguste Boulet P.D., Mgr J.-E. Feuiltaut, P.D., M. le chanoine J.-N. Gignac, MM. les abbés Geo. McCrea, Maxime Filion, Fernand Dupuis, Denis Garon, Adolphe Faucher, Omer Plante, J.-A. Kirouac, Hilaire Fortier, L.-H. Houle, J.-E. Rochette et T.-A. Gagnon.

Mgr Caron va mieux

Les Trois-Rivières, 10. (D.N.C.). — Mgr Napoléon Caron, curé de Yamachiche, écrivain régional de réputation, tombé gravement malade ces jours derniers en disant messe, a passé une bonne nuit et son médecin a bon espoir qu'il se rétablira.

Mgr N. Caron est âgé de 78 ans. Il a reçu, hier après-midi, la visite de Mgr Louis Chartier, vicaire général et administrateur du diocèse en l'absence de Mgr F.-X. Cloutier.

M. Joseph Jutras expose

M. Joseph Jutras exposera chez lui, 2204 rue Papineau, du 13 au 18 avril une cinquantaine de pièces comprenant des peintures et quelques dessins.

Nommé prêtre domestique

Québec, 10. (D.N.C.). — M. l'abbé Miller Fortier, curé de Saint-Georges de la Beauce, vient d'être honoré par S. S. Pie XI, du titre de prêtre domestique.

Ecrasé par un
ballot de coton

M. Paul Larue, âgé de 22 ans, employé à la maison Hoggan Sumner, 87, rue Saint-Paul est, a été écrasé, ce matin, sous un ballot de coton qu'il était à transporter d'un camion. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins ont constaté des contusions peu graves. Il se rétablira dans quelques jours.

La compagnie refuse

Sydney, N.-E., 10 (S.P.C.). — Le vice-président de la *British Empire Steel Corp.*, M. McLaughlin, dans un message au président local des *United Mine Workers*, a formellement retiré l'offre de la compagnie de reprendre ses ouvriers à un rabais de 10 p.c. des salaires.

LES "LYCOPODES
DU QUEBEC"

CAUSERIE DU R. F. MARIE-VICTORIN A LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HISTOIRE NATURELLE

Les membres de la Société d'Histoire Naturelle ont eu l'avantage d'entendre, lors de leur assemblée régulière de samedi dernier, le Frère Marie-Victorin leur parler des "Lycopodes du Québec", un sujet que ce savant professeur étudie depuis plusieurs mois, en vue de la publication d'un mémoire très élaboré se rapportant à cette question.

Un fameux botaniste allemand s'écriait un jour: "Qui ne croit pas connaître cette plante vulgaire qu'est la Prêle des Champs?" Et cependant, dit le Frère Marie-Victorin, cette espèce que tout le monde croit connaître, il a fallu des centaines d'années pour y comprendre quelque chose, et elle a encore de nombreux secrets à livrer. On peut dire la même chose de nos Lycopodes, ces courants vers dont nous orons nos foyers vers la Noël, et qui, en toutes saisons, mettent une note d'un vert intense sur le plancher de la forêt.

Le conférencier, après cette introduction, explique qu'il a consacré de longs mois à l'étude de la douzaine d'espèces de Lycopodes laurentiens et c'est du résultat de ses études qu'il veut entretenir ses auditeurs. Un intérêt particulier s'attache à ce groupe de plantes si nettement définies: leur verdure immarcescible en fait des objets de beauté; leur morphologie nous renseigne sur les schémas anciens, et pour ainsi dire usés de la vie végétale; ils sont les miniatures de ces Lépidodendres géants qui, à l'époque houillère, formaient ces grandes forêts marécageuses où s'est fossilisée pendant de longs siècles l'énergie solaire.

Le conférencier définit ensuite la place des Lycopodes dans le règne végétal: un ordre dans les Exothallées, il fait remarquer l'insignifiance de la racine proprement dite dans les Lycopodes, et rapproche ce fait de la structure interne de la tige, qui est théoriquement celle d'une racine. Il explique la thèse transformiste qui fait de la racine un membre essentiellement primitif, et essentiellement conservateur. Les Lycopodes sont pour ainsi dire tout racine; ils n'ont développé qu'un simulacre de tige, et c'est peut-être pour cela qu'ils sont en train de disparaître de la planète. Passant ensuite aux processus reproducteurs, le conférencier explique l'alternance morphologique et cytologique des générations dans ces végétaux, les habitudes symbiotiques de leurs prothalles souterrains, et la formation de leurs diodes. A l'écologie des Lycopodes, le conférencier consacre quelques minutes, et il affirme que, d'après ses observations dans la région du lac Saint-Jean, il paraît y avoir dans la forêt brûlée, un stade de reconstitution qui pourrait s'appeler le stade des Lycopodes.

Au moyen de dispositives et de nombreux spécimens d'herbier, le Frère Marie-Victorin discute longuement le statut des espèces, des variétés et des formes mineures, s'appliquant à préciser la distribution géographique des espèces qui ont une limite dans le Québec, et à rattacher ces faits de distribution aux lois générales de la phylogéographie et à l'histoire géologique de l'Amérique du Nord. Le conférencier termine en annonçant la prochaine publication d'un mémoire étendu sur cette question, mémoire qui pourra permettre à nos jeunes botanistes, de plus en plus nombreux, d'étudier ces attrayants végétaux.

SYMPATHIES

Lors de la dernière assemblée de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle, qui a eu lieu samedi 7 mars, au Laboratoire de Botanique de l'Université de Montréal, il a été proposé par M. Jacques Roussou, appuyé par M. Lorenzo Masson, que la Société ayant appris avec regret le décès qui vient de frapper dans la personne de sa mère, le Révérend Frère Ouellet, C.S.V., l'un de ses membres les plus assidus et les plus actifs, lui offre un vote de cordiales sympathies, et que copie de cette proposition lui soit transmise, ainsi qu'aux journaux.

ASPIRINE

Méfiez-vous des contre-façons!



A moins que vous ne voyiez le nom de Bayer en croix sur le paquet ou les pastilles, vous n'obtiendrez pas les véritables aspirines Bayer reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins depuis plus de vingt-trois ans.

Rhumisme Maux de tête Néphrite Rhumatisme Névralgie Douleurs

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer". Chaque paquet non détaché contient un mode d'emploi éprouvé. Les boîtes facilement maniables de douze pastilles ne contiennent que quelques cents. Les pharmaciens en vendent aussi des bouteilles de 24 et de 100.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de mono-acétates de salicylate de Bayer. Quoi qu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer afin de protéger le public contre les contre-façons, nous étamperons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

LE RADIO

LA GRANDE EXPOSITION MONDIALE DE RADIO EN SEPTEMBRE PROCHAIN A NEW-YORK

La seconde grande exposition mondiale de radio aura lieu du 14 septembre au 19 septembre prochain, à l'arsenal du 258^{ème} corps d'artillerie de campagne, à New-York.

On se rappelle la première exposition qui avait eu lieu en septembre dernier à l'arsenal du 88^{ème} régiment, et à Madison Square Garden. La salle qui a été retenue cette année peut contenir 30 000 personnes et en plus accommoder rien qu'au rez-de-chaussée, 325 exposants. Elle mesure 300 par 600 pieds et sans un pilier.

A l'heure actuelle, 275 manufacturiers américains ont retenu de l'espace et 50 maisons étrangères ont annoncé leur intention d'exposer. La valeur totale des exhibits s'élèvera à pas moins de dix millions.

Il y aura deux sections spécialement consacrées aux appareils et aux inventions des amateurs. Il y aura des prix, des concours, etc.

Voici quels sont les programmes des postes émetteurs pour aujourd'hui: Poste CKAC, longueur d'ondes 411 mètres. A 7 heures, histoires pour les enfants; à 7 heures 30 p.m., concert du trio de l'hôtel Windsor; à 8 heures 30 p.m., concert du studio de la Brasserie Frontenac. A 10 heures 30 p.m., orchestre de danse de l'hôtel Windsor.

Poste Marconi, CFCF, longueur d'ondes 411 mètres. De midi 45 à 1 heure 40 p.m., concert de l'orchestre du Mount-Royal Hotel. Rapports météorologiques, de la bourse et des mines, de l'horloge. De 4 h. 50 à 5 h. 45, concert de l'orchestre J. Smith, de l'hôtel Mont-Royal.

Poste SNRA, longueur d'ondes, 313 mètres. Programme musical par des artistes de New Glasgow, N.E., sous la direction de H. R. Arkwright.

Chant: "Winter Song" (Bullard) quatuor. Piano: "Nocturne en mi bémol" (Chopin), et "Etude pour les notes noires", 10^{ème} opéra, no 5, (Chopin), par M. Roderick McI. Fraser. — Chant: "Souvenirs occidentaux" (McKay), quatuor. — Chant: "My Mother Bids Bind my hair" (Hayden), et "My lovely Cecilia" (Munro), par Mlle Marion Cantley, soprano. — Chant: "Mary of Argyle" (Shaltick), quatuor. — Chant: "The Soft Southern Breeze" (Barnaby) et "Dans les champs de Flandre" par H. B. McKay. — Chant: "Nancy my yellow rose" (Geibel) et "I don't" (Barks), quatuor. — Chant: "My heart at thy sweet voice" (Saint-Saëns), par Mme R. Arkwright. — Chant: "The Deep blue sea" (Wilson), quatuor. — Chant: "I walk with my love" (Hughes), et "Syvvelin" et "O Western Wind" (Brahe), par Mlle Marion Cantley. — Piano: "Pascuina de" (Gottschalk), et "Dance of the Gnomes" (Lutz), par M. Roderick I. Fraser. — Chant: "Un adieu" (Kingsley), et "Chant du soir" (Kloementhal), par M. B. McKay. — Chant: "Italian Salad" (Richard Genes), par le quatuor et Mme R. Arkwright. Solo: "Ablie with me" (Biddle), par Mme A. Arkwright, soprano. — Chant: "Little Brown Baby" (Wilson), et "Still, Still with thee" (Shaltick), par le quatuor.

SECONDE PARTIE

Musique populaire de danse par l'orchestre: "The Rainbow Melody Boys", de Moncton, N.B.

Poste CNRR, Régina, longueur d'ondes, 420 mètres. 8 heures, histoires pour enfants suivies d'un récital de James Fenton, violoniste.



No 1

LES SYNDICATS
CATHOLIQUES

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le Syndicat catholique des employés de tramways s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 3, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport des officiers et des comités. Par ordre. Election des délégués au conseil central.

POUR LE CONSEIL CENTRAL

Le conseil central des Syndicats catholiques tiendra, vendredi prochain, sa réunion d'élection des officiers. Tous les délégués au conseil central sont priés de se munir d'une nouvelle lettre de créances pour la prochaine assemblée.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Le Syndicat catholique des carrossiers célébrera le dixième anniversaire de sa fondation, dimanche prochain, le 15 mars, à 3 heures p.m., à la salle principale des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. S. G. Mgr G. Gauthier, administrateur du diocèse de Montréal, a bien voulu accepter d'assister à cette réunion. Tous les membres du Syndicat des carrossiers, syndiqués ou non, sont priés d'assister à la réunion de demain soir, où l'on tracera le programme de la séance de dimanche prochain. Cette assemblée aura lieu à la salle no 3, édifice des Syndicats, 655, rue Demontigny est. Election des délégués au conseil.

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Ce soir, à la salle no 1, édifice des Syndicats catholiques, assemblée du Syndicat catholique des fonctionnaires municipaux. Rapports des officiers et des comités. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. Election des délégués au conseil central.

SYNDICAT DES FERBLANTIERS

Le Syndicat catholique des ferblantiers s'assemble ce soir, à la salle no 2, 655, rue Demontigny est. Rapport de M. M. Desmarche. Les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le Syndicat catholique des peintres s'assemble ce soir, à 8 heures

DEMANDEZ A CETTE
GARDE-MALADE
DE HALIFAX

Elle consent à répondre aux lettres de femmes, s'informant du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Halifax, N.E. — "Je suis gardée à la maternité, et ai recommandé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à plusieurs femmes sans enfants, ainsi qu'à celles qui ont besoin d'un tonique. Je suis anglaise et mon mari est américain, il m'a parlé de Lydia E. Pinkham en Angleterre. J'aimerais avoir un ou deux exemplaires de vos livres sur les maladies féminines. Je garde celui que j'ai pour le prêter. Je répondrai aux lettres s'informant du Composé Végétal, avec plaisir." — Mme S. M. Coleman, 24 rue Uniacke, Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Dublin, Ont. — "J'étais faible et irrégulière, avec douleurs et maux de tête, et incapable de dormir la nuit. Les lettres lues dans les journaux m'ont engagée à l'essayer, car je voulais devenir mieux. Les résultats ont été bons, car je suis bien plus forte, et ne souffre plus des vilains maux de tête d'autrefois, et suis plus régulière. J'engraisse tout le temps et dis à mes amies quel genre de remède je prends. Utilisez ma lettre pour aider aux autres." — Mme James Racho, casier 12, Dublin, Ontario.

15 p.m., à la salle no 4, édifice des Syndicats. Rapport de M. M. Dieumegarde. Les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICATS DE LA CONFECTION

Le Syndicat catholique des ouvriers en confection a tenu sa séance d'élection des officiers, lundi dernier. Voici le résultat. Président, C. Bernier, président actuel du conseil central; vice-président, L. Morin; secrétaire, E. Chevalier; assistant-secrétaire, Mlle L. Poissant; trésorier, W. Levasseur; commissaire-ordonnateur, S. Sperano; censeur, H. Laplante; 2^{ème} censeur, Mlle Hébert. Visiteurs des malades: MM. Summer, Mongeau, Mme Barbier et Mlle Fontaine. Bureau des réclamations: MM. L. Morin, Vaillancourt, Mlle G. Poirier. Délégués au Conseil central: MM. G. Bernier, E. Chevalier, J. Vaillancourt, H. Laplante et L. Winner.

M. CHAMBERLAIN
A PARIS

LE SECRÉTAIRE BRITANNIQUE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES RECU PAR MM. DOUMERGUE ET HERRIOT.

Paris, 6 (S.P.A.) — Le président Doumergue a reçu dans la matinée de samedi M. Chamberlain, secrétaire du Foreign Office; l'entretien a duré une heure. M. Chamberlain a assisté ensuite à un déjeuner au Quai d'Orsay; M. Briot, le maréchal Foch le général Joilet, M. Jules Cambon et les ambassadeurs alliés étaient présents.

D'après une communication officielle, MM. Chamberlain et Herriot se sont réunis à deux reprises afin d'examiner les problèmes extérieurs actuellement posés et particulièrement le problème de la sécurité.

Ils ont procédé en premier lieu à un échange de vues dans un esprit de parfaite cordialité avec la volonté de rechercher des solutions pratiques et efficaces. Ils ont convenu que cet échange de vues serait suivi de négociations diplomatiques en accord avec les alliés. M. Chamberlain se propose de s'arrêter de nouveau à Paris et d'avoir avec M. Herriot une nouvelle conférence après le conseil de la Société des Nations à Genève.

On exhibe le
crâne de la victime

Sorel, 10 — La couronne a terminé sa preuve hier après-midi dans le procès de Millette, Dufault et Messier accusés du meurtre d'Emile Pelletier.

Le crâne de la victime a été produit hier après-midi. Le Dr Hingson, de l'Hôtel-Dieu a déclaré que la mort avait été causée par l'empoisonnement du sang qui a résulté de la fracture du crâne.

Blessé d'une
balle de revolver

Rodolphe Deschênes, 19 ans, 33, rue Vitre est, a été blessé d'une balle de revolver au poignet, hier soir, à la suite d'une querelle. La blessure n'est pas grave.

Accusé d'avoir
mis le feu chez lui

Elliott Jordan, 37 ans, 1094, rue Saint-Antoine, un noir, a été arrêté hier après-midi sous l'accusation d'avoir mis le feu à sa boutique de tailleur, le 7 janvier 1921. Sa boutique a été incendiée le 1^{er} février dernier. Le commissaire Latulippe a fixé l'enquête préliminaire au 16 mars et fixé un cautionnement de \$2,000.

Cours sur les
oeuvres sociales

Le cours de M. Saint-Pierre aura lieu à l'École des sciences sociales, mercredi, le 11 mars, à 7 heures. Sujet du cours: Les cercles d'études: organisation, fonctionnement, résultats. Une fédération de cercles d'études, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. Le cours est public et toutes les personnes qui s'intéressent aux œuvres sociales sont invitées à y assister.

Conférence
de M. A. Lebeau

A LA SECTION NO 15 DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

La section centrale no 15, a tenu son assemblée mensuelle, vendredi 6 courant.

Nous avons remarqué dans l'as-

La vérité au sujet de l'augmentation des taux de fret océanique

Réponse des Compagnies Transatlantiques au rapport fait que les taux actuels montrent une augmentation non motivée en 1924 sur 1913

Des rapports ont été faits au parlement et ailleurs qui ont créé une impression dans le public que les taux océaniques avaient été augmentés sans raison. Dans le but de démontrer la fausseté de ces rapports, nous avons fait la comparaison des taux et des recettes sur une cargaison de choix d'un vapeur Petersen, tel que présenté à la Chambre des communes par le ministre du commerce et publié dans le *Hansard* le 3 mars 1925, à la page 757, avec les taux en vigueur en 1913, de Montréal à Londres. L'augmentation des recettes sur la cargaison en 1924, comparée avec 1913, n'est que de 55.75%, tel qu'indiqué au rapport vérifié par Price, Waterhouse & Co., comptables licenciés.

Il est admis généralement que l'augmentation des dépenses a été beaucoup plus considérable que celle des taux

{ Anchor-Donaldson Line Ltd. Cunard Line Donaldson Line, Ltd. Cairn Line of Steamships. (Thomson Line) White Star-Dominion Line Canadian Pacific Steamships, Limited. Furness Line Manchester Liners Head Line Lord Line Inter-continental Transports, Limited.	The Robert Reford Co. Ltd. The Robert Reford Co. Ltd. The Robert Reford Co. Ltd. The Robert Reford Co. Ltd. Furness Withy & Co. Ltd. Furness Withy & Co. Ltd. McLean Kennedy, Limited. McLean Kennedy, Limited. Canada Steamship Lines, Ltd.
--	---

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — c'était Lafontaine

Avocats Archambault & Marcotte 30, ST-JACQUES, MONTREAL Joseph Archambault C.R., M.P. Émile Marcotte Avocat de la Couronne L. L. B. Avocat Aldéric Blain B.A., L.L.B. Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest, Immeuble Duluth, chambre 21 Avocat légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord Avocat Eugène Simard B.A., L.L.B. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 92, Notre-Dame Est Montréal Avocats Vanier & Vanier Anatole Vanier Guy Vanier Tél. Main 2632 97 SAINT-JACQUES Dentiste Dr J.-E. Chalifoux Extraction sans douleur — Méthodes modernes 149, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES Dentiste Dr A. Heynemann 1569 rue Saint-Denis près Demontigny — Montréal. Dentiste Bureau: 466, rue Atwater, angle Notre-Dam Dr R. Laporte Spécialité: EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES Téléphone: Westmount 6994 Dentiste Dr Ad. L'Archevêque 468, PARC LAFONTAINE Tél. Bédair 1501 Angle Christophe Colomb	Dentiste Dr Paul E. Perrault Extraction et traitement sans douleur 955 RUE D'ONTARIO EST Tél. Est 8272 — W Angle Ave Papineau Dentiste Dr G. Plamondon 1436, RUE D'ONTARIO EST. Tél. Clerval 3021 Angle Frontenac Médecin Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée 460, SAINT-DENIS MONTREAL Médecin Consultation: de 12 à 8 p. m. Dr J.-M.-A. Valois Spécialités: Voies Urinaires — Electrothérapie Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS Notaire Chs Archambault, c.c.s. Heures de bureau: 1 à 5 p. m., 6 à 8 le soir 755 MONT-ROYAL EST Notaire Jour et soir: Tél. Bédair 3194 L.-D. Clément 30, rue Saint-Jacques Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J Notaire Jour et soir: Tél. Bédair 3194 L.-Athanasie Fréchette Prêts hypothécaires — Règlements de successions Administration de propriétés, etc. 1844 BOULEVARD ST-LAURENT. Notaires Edouard Jeannotte Charles Duva Jeannotte & Duval Règlements de successions — Prêts et Placements — Incorporations Tél. Est 0398 706, STE-CATHERINE EST	Notaire Téléphone: Main 32; Horace Lippé Placements d'argent — Organisation de compagnies — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL Optométriste Heures de bureau: 9 a. m. à 6 p. m. Salon d'Optique St-Germain Ajustement de lunettes et pièces-nos 453, RUE SAINT-DENIS Tél. Est 3798 Près rue Sherbrooke Optométriste Pour vos yeux, consultez Alex. T. Benoit, O. O. D., SPECIALISTE POUR LA VUE Monture avec verres bombés, \$7.50. Verres à 3 foyers invisibles (Krytok) \$9.00. 1846 NOTRE-DAME O. Tél. Westmount 6423 Près de la gare St-Henri. Professeur Institut Classico-Commercial préparation aux brevets universitaires, baccalauréats, lettres et sciences. Conversation anglaise appliquée. Spécialité: Sténographie anglaise et française, dactylographie. Tél. Bédair 3494 1844 Blvd St-Laurent R. RITCHER, B.A., princ. Professeur 259, RUE D'ONTARIO E LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et de Laval Officier d'Académie — Auteur Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie Professeur Tél. Est 6162 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C.I.E. Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire Cours Classiques, Commercial, Leçons privées 238, RUE SAINT-DENIS Montréal. Orfèvre M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Molire pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publierait partout sa compétence. Faites de même. Calculateur Il n'y a plus de raison pour que le "maître à danser" de Figaro prenne la place du "calculateur". Grâce à notre BOTTIN on sait maintenant où trouver les gens compétents.
--	--	---

assistance: MM. Raoul Fournier, trésorier de Hudon, Hébert, Ltee; Paul Laroque, trésorier à la Commission du port; Ludger Gravel, marchand; J.-Armand Lebeau, avocat, président de la Jeunesse Libérale; F.-X. Roy, avocat, c. r., greffier de la Cour de circuit; G.-A. Dumont, libraire; L.-J.-N. Blanchet, conservateur du Fort de Chambly; C.-C. Gauvin, agent d'assurances;

Georges-Emile Bourbonnière, chef de Laporte, Martin & Cie Ltée; Jules Bourbonnière, comptable expert; Georges Yon, éditeur de musique; Gustave Bourbonnière, commis voyageur de Weston Ltée; Roger Bourbonnière, employé des Postes; Clovis Blanchet, marchand; et autres. MM. C.-Aimé Théoret et Louis Bergevin respectivement président

et secrétaire de la section Sainte-Hélène de Montréal, étaient présents comme invités. Le conférencier de la soirée, M. J.-Armand Lebeau, a parlé de "L'héroïsme du peuple canadien de langue française". L'assemblée chargea ses délégués de présenter au Congrès des sections de la Société, le 12 mars prochain: 2 résolutions, 18 interpel-

lations et un rapport des activités de la section No 15 en 1924. Outre le conférencier ont porté aussi la parole: MM. L.-J.-N. Blanchet, Ludger Gravel, Roger Bourbonnière, Jules Bourbonnière, Aimé-C. Théoret et Louis Bergevin. Il fut question de choisir comme devise de la section: "Pas de phrases, de l'action, encore de l'action". (Communiqué)

LETTRE DE FADETTE

Que ne puis-je faire passer dans ma lettre le charme des quelques jours passés dans le vieux village endormi sous la neige, où ma vieille parente m'attend chaque année et m'accueille si affectueusement.

Un lien très fort s'est tissé entre nous, fait de ses souvenirs dont je suis maintenant la seule confidente peut-être. A cause d'une parenté éloignée, elle m'a mise, depuis longtemps et minutieusement, au courant des parentés, des alliances et des relations intimes de la famille au temps lointain de sa jeunesse, le seul qui compte pour elle dans l'isolement de sa vieillesse.

Sa vie est réglée comme celle d'une béguine de Bruges, ces demi-religieuses soumises à une règle précise quoique vivant dans leurs maisons.

La maladie seule ferait dévier l'heure exacte du lever, des repas, des prières et du coucher, et quand le soir, entre chien et loup, à côté du poêle qui jetait en ronflant ses ombres rouges sur la muraille, nous récitons ensemble le chapelet, je pensais au nombre incalculable de chapelets récités à la même heure et au même endroit par la cousine, née ici, dont l'enfance, la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse ont été renfermés entre ces quatre murs.

Et il ne faut pas causer beaucoup avec elle pour avoir l'impression que sa vie fut bien remplie, utile, féconde; qu'elle eut sa part de bonheur qu'elle retrouve dans ses souvenirs qu'elle sait ressusciter pour moi de façon si pittoresque et si vivante.

Quand, le soir, nous regardons sa collection de daguerrotypes et de photographies, elle n'a plus à m'expliquer les manies du grand Charles, faraud et sûr de lui, dont la femme ne suffisait pas à tuyailler les jabots plissés. Et la belle tante Michel en bonnet de dentelle: "Ah! on ne lui pillait pas sur les pieds à la bonne femme, et elle commandait, fallait voir! Ses fils et ses filles, mariés, établis loin d'elle, filaient doux quand elle décidait pour eux, et pour dire le vrai, elle se mêlait un peu trop de leurs affaires!"

"Et tante Cadie, j'ai compté jusqu'à cinq jupons empestés sous sa robe de mousseline, justement celle-ci, rayée noire, avec des fleurs vertes. Quand elle venait en visite, il fallait vider les armoires pour faire de la place pour ses robes et ses jupons. Si je te disais que pour entrer au confessionnal, elle était obligée de sentir ses jupes servies avec ses deux mains pour pouvoir passer! Et son chignon, toujours orné de ce peigne énorme? Ses chapeaux et ses gorgettes étaient bien fanés, mais elle n'avait pas Cadie, tous ses falbalas l'ont pas empêchée de mourir jeune!"

La douce figure de sa sœur Hélène, coiffée à la madone, et dont la longue tresse aux plis cassants couvre tout le bas de la photographie, réveille des souvenirs tristes; elle fut brutalisée par la vie...

Un mot à chaque image rend la vie à ces personnages fixés en une attitude éternelle qui ne vivent plus que dans le cœur fidèle de leur contemporaine. Elle s'en va bientôt et ils ne seront qu'un mirage de lignes un peu floues sur le verre ou sur le papier; moi seule garderai encore un peu le souvenir de ces ombres évoquées avec tant de verve par ma vieille amie et, après, ils ne seront plus que de vieilles photographies!

Un jour elle fit apporter un coffret de chêne aux coins de cuivre, elle en sortit des liasses de lettres jaunies, toutes sortes d'objets vieillots et exquis: boîtes d'ivoire, vinaigrette d'argent, étuis, portefeuilles, bourses perlées d'acier, cadres enfermant les fleurs en cheveu, bijoux démodés, parures de cheveu, rubans fanés dont les plis gardent en leurs cassures la nuance vive du neuf. Chacun de ses trésors a sa petite histoire à laquelle elle s'attardait, maniant avec respect ses reliques au contact desquelles son vieux cœur retrouvait la chaleur de sa jeunesse.

J'essaie de me la représenter jeune fille, active, fine, si droite. D'après ses confidences elle était pleine d'illusions, et ses plus durs expériences ne purent les détruire complètement. C'est qu'elle se refusait à croire au mal et sa bienveillance fut la source de déceptions qui ne la corrigèrent jamais tout à fait mais qui lui donna un charme qui dure encore.

C'est une belle âme pure, droite, croyante et sereine. Elle a marché toute sa vie sur la route conduisant au paradis, elle est tout près de la porte où l'ange l'attend pour la lui ouvrir toute grande. Elle est sans crainte, sans hâte, douce et recueillie: elle nous communique sa confiance, sans parler, sans prêcher...

Quelle sainte aimable! Il semble que dans nos vies agitées, compliquées, il ne puisse plus s'en former de semblables, et elles seraient pourtant bien utiles!

FADETTE

"Cascarets", 10c contre constipation, vertige, bile

Portez-vous bien! Confiez aux "Cascarets" le soin de vous nettoyer les intestins et de vous stimuler le foie. Pas de colique ni d'effet exagéré. Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants prennent ce laxatif et atharique inoffensif. Il ne vous endra pas malade comme les pilules, les huiles, le calomel et sels. A bon goût et agit merveilleusement. Boîtes de 10c, de 25c et de 50c à toutes les pharmacies.

Notre album

Songer à l'âme, y songer au moins une fois dans le désordre de chaque tourbillonnante journée, c'est bien le commencement du salut.

Songer à l'âme avec persévérance et respect, l'enrichit sans cesse, cela sera notre sainteté.

La plus grande joie est de donner le bonheur et ceux qui l'ignorent ont tout à connaître de la vie.

L'être qui n'a pas souffert, nous le regardons toujours un peu comme un enfant et comme un pauvre.

Si les grands apôtres ont pu porter la bonne nouvelle, c'est qu'ils avaient la foi; mais rien n'a pu mieux exalter leur foi que de porter la bonne nouvelle.

LA PROFESSION DE DACTYLO

UNE ETUDE DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL.

Le service d'information du Bureau international du travail nous fait tenir le communiqué suivant: "L'objet de cette étude de M. Lahy est de découvrir par l'emploi de méthodes scientifiques, les règles du rendement optimum du travail dactylographique. Jusqu'ici, la technique de la machine à écrire conservait un caractère empirique. M. Lahy, par une série d'expériences poursuivies de 1912 à 1914, et reprises après la guerre à titre de contrôle, a procédé à une étude minutieuse du mécanisme de la frappe. C'est à l'analyse graphique des gestes qu'il entend demander les règles d'une technique professionnelle véritablement scientifique. Il tire de ses expériences toute une série de conclusions d'ordre pédagogique, qui intéressent non seulement la sélection et l'apprentissage des dactylographes, mais aussi le choix d'un clavier rationnel.

"Il ne faudrait pas, cependant, restreindre à ces applications pratiques l'intérêt des recherches entreprises. M. Lahy se propose aussi pour but, comme il la précise lui-même, de faire connaître "une méthode d'étude pour le problème professionnel en général". A la vérité, c'est bien un problème de méthode et d'organisation qui est en jeu, et qui, dépassant les limites de la profession de dactylographe, s'étend à la plupart des formes de l'activité humaine. "La collaboration des industriels et des hommes de science doit devenir, selon le mot de l'auteur, le principe essentiel du perfectionnement social."

"L'ouvrage de M. Lahy a donc une portée très générale puisqu'il illustre de façon concrète la nature des services que la psycho-physiologie peut rendre à l'industrie."

Funérailles de M. F.-X. Marcotte

Rivière-du-Loup, 10. — Jeudi le 5 mars, en l'église de Saint-Patrice, ont eu lieu les funérailles de M. F.-X. Marcotte, époux de Léontine Cimon, décédé subitement le 2 mars à l'âge de 80 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé Ph. Roy, de Saint-Patrice, et le service, chanté par M. l'abbé J.-P. Lévesque, curé de Val d'Amour, N.-B., et neveu du défunt, assisté de MM. les abbés Joncas et Dumont comme diacre et sous-diacre.

Au chœur assistaient M. le curé Thibodeau, de Saint-François-Xavier, et M. l'abbé Caron, vicaire de la même paroisse.

Conduisaient le deuil: MM. François-Xavier, Louis-Arthur et J.-E. Marcotte, fils du défunt; son beau-frère M. Georges Lévesque; ses gendres MM. Donat Michaud, Marc Roussel et Willie Dionne; ses petits-fils MM. Marc Roussel, Jr., Armand Roussel, Gérard Dumont, Gérard Michaud, Donat Michaud, Jr., P.-E. Michaud, F.-X. Marcotte, Jean-François Michaud; ses petites-filles Mmes Anna-Marie Marcotte, Rose, Yvonne Marcotte, Simone Michaud, Gemma Marcotte et Rose de Lima Dionne; ses neveux MM. Joseph Raymond, de Sainte-Anne de la Pocière, H. Paradis et J. Roussel.

Un défilé nombreux formait le cortège.

Les porteurs d'honneur étaient MM. A.-E. Thivierge, A.-L. Pelletier, Philippe Proulx et J.-A. Pelletier.

A l'orgue les solistes furent MM. Albert Boulanger, Jos Lavoie, Camille Paradis et Viateur Levasseur.

Maux de tête provenant de légers rhumes

Les comprimés laxatifs de Bromo Quinine soulagent du mal de tête en chassant le rhume. Remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E.-W. Grove, 30c. Fabriqués au Canada.

Dons aux pompiers

Le chef Gauthier, président de l'Association de Bienfaisance des pompiers de Montréal, accuse réception avec reconnaissance des dons suivants au fonds de secours des veuves et orphelins des pompiers: M. le chanoine A. Harboure, curé de la cathédrale, \$50.00; sir Arthur Currie, 241 Drummond, \$10.00; E. H. Klock & Co., rue St-Mathieu, \$25.00.

Chacun de ces dons est accompagné d'une lettre élogieuse à l'adresse de la brigade et de ses travaux.

son visage où passait maintenant une expression de fierté.

—Mais tout cela, je n'en ai pas dit un mot à mon père, non! pas un mot. Et point parce qu'il aurait pu confier mon secret à Mme Tressault... du moins, cette première raison n'a fait qu'effleurer mon esprit.

C'est parce que j'ai craint de lui faire de la peine. J'avais bien été assez mauvaise, ces derniers temps! Il m'aime à ce point que la seule vue de mon chagrin l'aurait désolé, pauvre papa!

"Alors, j'ai essayé d'être brave, moi aussi, pour imiter... Jean..."

"Mon Père, ajouta la jeune fille d'un ton suppliant, je viens de vous ouvrir mon âme toute grande. En retour, je vous demande de bien vouloir me pardonner pour nous deux, enfin!"

Il inclina la tête, et d'une voix qui se fit soudain un peu austère.

—C'est le père, en effet, qui a reçu votre confiance, mon enfant. Elle est donc à jamais enfouie dans le silence. Voulez-vous maintenant me permettre de vous donner le conseil que vous donnerait notre ami... il appuya sur "notre", s'il était à ma place? Remettez tout à Dieu: vos désirs, vos rêves, votre destinée en un mot, à commencer par les peines qui l'assombrissent.

"Alors que tout secours humain vous ferait défaut, Lui peut toujours vous venir en aide. Et rien ne touche son cœur, si paternel! comme votre confiance."

"Puis, votre acte d'abandon prononcé, oubliez-vous?"

—Le moyen?... fit Marguerite en essayant de sourire.

—Le moyen de s'oublier? C'est de faire passer les autres avant soi;

Garde toujours sa fraîcheur

LE THE

"SALADA"

conserve sa saveur délicieuse grâce au paquet d'aluminium hermétiquement clos dans lequel se vend tout produit "SALADA".

Instituteurs, Etudiants, Artistes, Gens de Bureaux et de Profession

(Section spéciale pour Dames)

VOYAGES EN A PRIX D'ECONOMIE EUROPE

par des navires du Pacifique Canadien qui partiront de Montréal les 1er et 29 juillet.

24 jours toutes dépenses comprises \$250.00

38 jours toutes dépenses comprises \$325.00

Pour autres renseignements, s'adresser à Hone's Tours Inc., 95 rue St-Jacques, ou à n'importe quel agent du chemin de fer Pacifique Canadien.

PACIFIQUE CANADIEN

FILM de LUXE AUJOURD'HUI I. N. R. I. LA PASSION SAINT-DENIS

Le Dr Park à Montréal

LE DIRECTEUR DES LABORATOIRES DU DEPARTEMENT D'HYGIENE DE LA VILLE DE NEW-YORK FERA UNE CONFERENCE DEMAIN SOIR

Demain, à 8.30 heures du soir, le docteur Wm. H. Park, directeur des Laboratoires du Département d'hygiène de la ville de New-York, fera une conférence devant les membres de la Société Médicale de Montréal et de la Medico-Chirurgical Society of Montreal. Le sujet de la conférence sera: "La prévention de la diphtérie et de la fièvre scarlatine au moyen de l'inoculation préventive".

Le docteur Park a été le premier à utiliser le mode d'inoculation comme aide au diagnostic de la diphtérie. Il fut également le premier à imposer la nécessité d'isoler le diphtérique. Ce fut sous sa direction qu'on produisit pour la première fois en Amérique l'antitoxine contre la diphtérie. Il a popularisé ce produit qui est maintenant en usage dans tout le pays. Poursuivant ses études sur la prévention de la diphtérie, il a mis en pratique la suggestion de Behring de faire usage de la toxine-anti-toxine diphtérique comme moyen d'immuniser le sujet. Durant les cinq dernières années, plus de 600,000 enfants d'écoles ont été ainsi inoculés, et les résultats obtenus ont été merveilleux.

Le docteur Park a accepté l'invitation de visiter les hôpitaux de Montréal. Mardi midi, le Dr Park parlera devant les membres du club Kiwanis à l'hôtel Windsor. Le même soir, il sera l'hôte du Dr S. Boucher, directeur du service de santé à Montréal, au Cercle Universitaire.

Dans sa visite à Montréal, le Dr Park sera accompagné du Dr D. B. Armstrong, un spécialiste sur la tuberculose, et en même temps un officier de la compagnie Metropolitan Life, sous les auspices duquel il visite Montréal.

(Communiqué)

Au Club Canadien

M. Léonce Plante, avocat, donnera une conférence samedi le 13 mars à 8 heures 30 au Club Canadien. Il parlera de Choses du passé.

de veiller au bonheur de ceux qui nous entourent, fallût-il pour l'assumer, sacrifier nos goûts, nos préférences. Les joies que l'on donne remplacent largement celles dont les circonstances nous obligent à sevrer notre cœur, sachez-le bien. L'abnégation est un traitement sûr pour nos maux. Ah! si l'on soupçonnait quelles inépuisables joissances goûte celui qui a dépouillé son égoïsme, tous voudraient s'y essayer...

—C'est la perfection, murmura Miguy. Vous la présentez si facile, que...

Elle fut interrompue par l'entrée de miss Winter qui se confondait en excuses pour s'être fait attendre.

Vivement, la jeune fille s'essuya les yeux. Puis, voulant donner à son visage le temps de se rasséréner:

—Avant de vous asseoir, ma bonne miss Mabel, que vous seriez aimable de prendre le dessin du Moulin-du-Roi dans ma chambre! il est épinglé au mur.

Et tandis que son institutrice s'acquittait de cette commission regardant le P. Didier d'un air suppliant:

—Je lui destinais. Je ne lui ai rien répondu, l'autre soir, quand il m'a demandé de lui garder une amitié fraternelle; ce dessin, je m'étais dit que ce serait ma réponse.

"Remettez-le-lui, je vous en prie. En échange, je vous promets d'être bien résignée, bien courageuse, de faire ce que vous m'avez conseillé... j'essaierai, tout au moins."

Le P. Didier se dit qu'il serait peu sage de refuser. C'eût été

Vente Anniversaire

Goodwin's LIMITED

Mercredi la Journée du Chez-Soi

Demain, notre vente anniversaire vous permettra de faire des économies considérables en offrant des meubles et plusieurs articles pour la maison à des prix très bas — ainsi qu'une belle collection de marchandises à la verge pour celles qui font leur couture elles-mêmes.

1200 ROBES d'Intérieur "Martha Washington"

Prix de notre vente anniversaire

1.99

Rég. 2.95 et 3.95.

Tailles : 34 à 50. Petites, moyennes et grandes tailles. La plus belle collection de robes d'intérieur que nous ayons jamais offerte — et nous en avons vendu pourtant! En guingon aux plus nouveaux carreaux et rayures, avec lol blanc, soutache de fantaisie et motifs brodés à la main. Modèles variés, à manches kimonos ou coupes. Les plus jolies couleurs.

Au deuxième chez Goodwin.

"Diapiesine" contre indigestion, gaz, dérangement de l'estomac

Dès que vous absorbez un ou deux comprimés de "Diapiesine de Pape", votre indigestion a cessé. Les brûlements, flatuloses, gaz, palpitations et tout autre malaise provenant d'agreur et d'acidité de l'estomac prennent fin. Régularisez votre estomac et votre digestion pour quelques cents. Chaque paquet est garanti par le pharmacien.

Nouveaux Manteaux demi-Saison pour Dames

Prix de notre vente anniversaire ... 14.95

Tailles : 15 à 42.

Chaque manteau est soigneusement et élégamment confectionné en velours de laine ou étoffes de sport tout laine, entièrement doublé. Garnitures de piqures en tons opposés, petits plis et boutons.

Toutes les teintes nouvelles pour le printemps.

Au deuxième, chez Goodwin.

Feuilleton du "Devoir"

MIGUY par Pierre Perrault

36 (Suite)

—Absolument... Qu'en pensez-vous, monsieur votre père? interrogea le P. Didier plutôt pour rompre le silence que pour être instruit de l'opinion de Samaran.

—C'est son avis que je viens de vous donner. Moi, je n'ai rien supposé parce que les conséquences n'importent pas.

Miguy ajouta d'une voix que les armes étouffaient un peu:

—Puisque M. Jean me demandait une amitié fraternelle, j'aurais souhaité qu'il me traitât vraiment en cœur et me dit ses peines.

—Il ne le pouvait pas, ma pauvre enfant!

Ah?...

—Il est lié par un serment fait son père à l'heure de sa mort. Ce serment est sacré, que dire de celui-là?

—Puisque vous me confiez ceci, j'ai l'air d'être...

—Evidemment. Il ne l'a pas fait pour ne point vous attrister en

vous laissant entrevoir combien sa vie est difficile: c'est un brave cœur.

—J'ai bien su l'apprécier. Savez-vous ce qui m'a soutenu, hier, quand papa m'a appris?... Elle dut s'interrompre parce que la voix lui manquait à nouveau, mais elle réagit tout de suite. Ce lui était si doux de dire ces choses.

—J'ai d'abord pensé qu'il vous aurait près de lui vous qu'il aime tant; puis que, devant vivre sans famille, il serait plus heureux missionnaire, se sentant utile, que dans le monde, entouré d'indifférents.

Enfin, assurée de... de le perdre, j'aimais mieux le donner au bon Dieu qui, Lui, me le rendra dans le ciel au moins!

Elle enfouit dans ses mains son front subitement empourpré. Entre ses petits doigts tremblants, les larmes ruisselaient.

—Ma pauvre enfant! murmura le prêtre remué jusqu'au fond de l'âme.

Miguy releva la tête, découvrant

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Les équipiers du Canadien ont remporté bien des succès dans la joute d'hier soir contre les Tigers car nombreux étaient ceux qui croyaient que le Bleu Blanc Rouge serait défait par le club Hamilton ou encore ferait partie nulle afin d'augmenter le nombre de parties de détail. Si le Canadien avait annulé avec les Tigers il se serait trouvé sur un pied d'égalité avec les Sénateurs et il aurait fallu décaler pour la troisième place, puis ensuite jouer les semi-finales et en troisième lieu se disputer le titre de champion de la N. H. L. et finalement participer aux joutes pour le championnat mondial qui auront lieu dans l'Ouest.

De la façon dont certains "connaisseurs" entendaient les choses chez nos professionnels la saison se serait prolongée jusqu'au mois d'avril avec un mois de séries de détail. Heureusement que les prophéties de ces experts ne se sont pas réalisées et que nous aurons l'avantage de voir disputer les parties sur une bonne couche de glace.

Le Canadien s'est qualifié pour les semi-finales et pour peu que la chance ne soit pas contre lui il a de grandes chances de sortir victorieux contre le Saint-Patrick et même de décrocher le titre de champion de la N. H. L. et même de remporter la palme dans la série pour la coupe Stanley. C'est du moins le vœu que nous formulons pour notre vaillante équipe canadienne-française.

ENCOURAGEONS NOS AMATEURS

Le Victoria et le Niagara Falls se rencontreront ce soir dans la première partie de la série éliminatoire pour la coupe Allan, emblème du championnat amateur, et il est à espérer que tous les partisans du beau sport du hockey se feront un devoir de se rendre au Forum pour encourager le club local à la victoire.

Le Victoria possède une puissante équipe et nous sommes convaincus que les équipiers de George Mallinson feront l'impossible pour décrocher la palme contre leurs adversaires de la province d'Ontario. Aux étreintes de notre sport national d'être au Forum ce soir.

LE TOURNOI DU NATIONAL

Le tournoi de boxe du National pour décider des championnats amateurs de notre ville, commencera ce soir pour se terminer demain à la païestre de la rue Cherrier. Le programme de chaque soirée est d'une valeur exceptionnelle car les combats à l'affiche seront disputés entre boxeurs bien balancés et qui jouissent d'une excellente réputation.

Les officiels du National et l'instructeur Brousseau se sont donné beaucoup de peine pour organiser ce tournoi et il leur est agréable de voir l'encouragement du public et tout particulièrement des membres de l'association de la rue Cherrier et des associations sœurs. Que les amateurs du sport de la boxe se donnent donc rendez-vous au National ce soir et demain.

X.-E. NARBONNE.

LE MONT-ST-LOUIS EST VICTORIEUX

L'EQUIPE COLLEGE TRIOMPHE DU CANTOR DANS LA DERNIERE PARTIE DE LA SAISON.

Vendredi, 6 mars, le Mont-Saint-Louis terminait sa saison de hockey, alors qu'il faisait victorieusement la lutte au Cantor. Le résultat, 8 à 0 en faveur des Collégiens, semble indiquer une victoire plutôt facile; ce n'est pas absolument vrai.

Au cours de la première période, la lutte fut enlevante et remplie de beaux efforts des lignes d'avants. Le Mont-Saint-Louis prit les devants en comptant trois points espacés. Le deuxième engagement fut plus serré, et le Mont-Saint-Louis ne compta qu'une fois après sept minutes de jeu. A la troisième période, le Mont-Saint-Louis y alla avec élégance, et fournirent une belle exhibition de jeu d'ensemble. La glace était un peu collante, il est vrai, mais les passes étaient faites à point et bien calculées, tandis que les énergiques tentatives du Cantor venaient généralement échouer au centre de la patinoire.

Sans efforts apparents, les deux lignes d'avants des Collégiens enregistrent chacune deux points. Il ne faut cependant pas croire que les joueurs de défense et le gardien des buts du Mont-Saint-Louis n'eurent qu'à se croiser les bras et à laisser faire. Non, certes, ils réussirent souvent l'ennemi de leur erritoire envahi. Taupier, Dubois et Anderson étaient à leur meilleur et il fallait compter avec eux. Biais fut aussi à travailler ferme, et souvent le caoutchouc lui frola désagréablement les oreilles. Finalement, le Cantor, malgré un travail opiniâtre qui donna à certains moments une frousse à ses adversaires dut accepter sa défaite équivalente à un avantage en règle.

Alignement des équipes

Mont-St-Louis	Cantor
Biais	Robitaille
Dubois	McAvoy
Taupier	Brodeur
Beaudin	Doré
Vinette	McAvoy
LeCavallier	Brodeur
St-Denis	Robitaille
Girard	Brodeur
Fontaine	Monette
Anderson	

Arbitre: B. Lacerte.
Chronométrateur: J. Lesage.

SOMMAIRE

Première période	Deuxième période	Troisième période
1-M.-S.-L., Dubois..... 0.45	1-M.-S.-L., Dubois..... 3.00	1-M.-S.-L., Dubois..... 8.15
2-M.-S.-L., LeCavallier..... 3.00	2-M.-S.-L., Dubois..... 8.15	2-M.-S.-L., LeCavallier..... 7.10
3-M.-S.-L., Dubois..... 8.15	3-M.-S.-L., LeCavallier..... 7.10	3-M.-S.-L., Dubois..... 8.15

LE CANADIEN S'EST QUALIFIE POUR LA SERIE DE DETAIL EN TRIOMPHANT DU HAMILTON

Le Bleu Blanc Rouge a vaincu les Tigers par un résultat de 4 à 1 hier soir à l'Arena Mont-Royal — Howie Morenz compte trois points — La première partie de la semi-finale demain soir contre Saint-Patrick.

Le Canadien s'est qualifié pour les semi-finales de la N. H. L. en triomphant du club Hamilton hier soir, à l'Arena Mont-Royal, par un résultat de 4 à 1 dans une joute intéressante et contestée, disputée en présence d'environ cinq mille personnes.

Les locaux méritaient bien la victoire car ils eurent l'avantage du jeu du commencement à la fin et sans le beau travail de Forbes dans les buts du club visiteurs le résultat aurait été plus élevé. Les amateurs d'Ottawa avaient manifesté des craintes au sujet de la tenue des Tigers dans cette rencontre et l'on croyait que les gars du club Hamilton ne feraient pas leur possible pour décrocher la victoire. Mais ceux qui ont assisté à la partie d'hier soir ont pu se rendre compte que les gars de la province d'Ontario ne désiraient nullement faire un cadeau au Bleu Blanc Rouge mais qu'ils voulaient éliminer les protégés de Léo Dandurand car ils mirent beaucoup d'ardeur au jeu jusqu'au moment où ils constatèrent que tout était perdu, sauf l'honneur, et alors se voyant voués à la défaite, Percy Thompson et Shorty Green qui avaient la direction de l'équipe en l'absence de Jimmy Gardner, envoyèrent leurs substituts sur la glace afin de ménager les réguliers.

Le Canadien s'est affirmé supérieur à ses adversaires par son jeu de combinaison et de plus les joueurs du Bleu Blanc Rouge se montrèrent plus rapides que les visiteurs.

Odie Cleghorn et Howie Morenz comptèrent les points du club local mais ce dernier fut sans contredit l'étoile de la partie et une grande part du succès d'hier soir lui revient. Morenz enregistra trois de quatre points du Canadien et il fut constamment à l'attaque, ne donnant aucun répit à la défense et au gardien des buts du club Hamilton. Les visiteurs furent les premiers à compter lorsque Red Green reçut la rondelle de Ken Randall. Plusieurs spectateurs prétendirent que ce point ne devait pas être accordé car il avait été enregistré sur un hors jeu mais les arbitres, soutenant le contraire et accablèrent le point aux Tigers.

Quelques minutes plus tard Howie Morenz et Sprague Cleghorn exécutèrent une série de passes et

le centre du Canadien prit Forbes en défaut, mettant par le fait son club sur un pied d'égalité avec les visiteurs.

Dans la période suivante Odie Cleghorn mit un autre point au crédit du Bleu Blanc Rouge et dans la période finale Morenz se mit de nouveau en évidence en comptant deux autres points en faveur de son club.

Les partisans du Canadien étaient au comble de leur joie et ils firent une ovation à leurs favoris à la conclusion de la joute et cette manifestation était bien méritée car les hommes de Léo Dandurand venaient de battre les meneurs de la ligue et se qualifiaient pour les parties de détail.

Composition des équipes:

Canadien	Hamilton
Vézina	Forbes
S. Cleghorn	Randall
Coutu	Langlois
O. Cleghorn	Burch
Morenz	R. Green
Boucher	McKinnon
Headley	Roach
Matz	sub
Mantha	Bouchard, Spring
Ritchie	

Arbitres: M. J. Rodden, Toronto, et Cooper Smeaton, Montréal.

SOMMAIRE

Première période	Deuxième période	Troisième période
1. Hamilton, Red Green 6.00.	2. Canadien, Morenz, 3.20.	3. Canadien, O. Cleghorn, 10.05.
4. Canadien, Morenz, 8.00.	5. Canadien, Morenz, 0.30.	

ST-PATRICK VS CANADIEN

Les clubs St-Patrick et Canadien se rencontreront dans la semi-finale du championnat de la N.H.L., et la première joute entre ces deux équipes aura lieu demain soir à l'Arena Mont-Royal et la deuxième partie aura lieu à Toronto, vendredi soir. Cette décision a été prise après la joute d'hier soir par la direction du Canadien et les autres intéressés.

Si le Canadien triomphe du St-Patrick dans cette série, le Bleu-Blanc-Rouge se mesurera contre les Tigers dans la finale. La première sera jouée lundi soir prochain à l'Arena, et la seconde à Toronto le mercredi suivant. Si par contre les St-Patrick décrochent la victoire, ils feront leurs propres arrangements avec le club Hamilton.

Montréal est blanchi à Toronto

LE SAINT-PATRICK A TERMINE SA SAISON PAR UNE VICTOIRE SUR LES EQUIPIERS DE M. JAMES STRACHAN, PAR 3 A 0, HIER SOIR.

Toronto, Ont., 10. — Le St-Patrick a terminé sa saison régulière de la Ligue de Hockey Nationale en battant, hier soir, le Montréal par 3 à 0, victoire qui donne la possession de la deuxième place au club local.

Il y avait pratiquement rien en jeu et la joute fut amicale du commencement à la fin. Il y eut plusieurs punitions, mais pour des poussées et des chutes seulement. Les deux clubs ont aussi donné de l'ouvrage à leurs substituts.

Les locaux ont eu le meilleur presque tout le temps, mais Benedict était en grande condition. Roach a empêché que les visiteurs enregistrent des points. La joute a fourni des passages excitants et il y eut de beaux efforts individuels. Les équipes s'alignaient comme suit:

Montréal	St-Patrick
Benedict	Roach
G. Munro	McCaffrey
Noble	Adams
Broadbent	Dye
Dinsmore	avant
Rothschild	subs
Lowrey, Scott,	Reid, Smylie
Skinner, Berlinguette	Cotch
et Galt.	

Arbitre: Dr O'Leary, Ottawa.

SOMMAIRE

Première période	Deuxième période	Troisième période
Pas de point.	1. St-Patrick, Adams, 3.30.	2. St-Patrick, Adams, 10.30.
	3. St-Patrick, McCaffrey, 10.00.	

POSITION DES CLUBS DE LA N.H.L.

J. G. P. N. Pr Cr Pts	Hamilton	Toronto	Canadien	Ottawa	Montréal	Boston
	30 19 10 1 88 60 39	30 19 11 0 90 85 38	30 17 11 2 93 56 36	30 17 12 1 82 66 35	30 9 19 2 42 64 20	30 6 24 0 49 119 12

La première partie de détail entre Toronto et Canadien aura lieu ici à l'Arena, demain soir. Vendredi soir, le Canadien jouera à Toronto. Le total des points décide.

LES CHAMPIONNATS DE BOXE AU NATIONAL

Une grande activité règne actuellement chez les boxeurs de Montréal. Les athlètes des diverses associations ont terminé leur entraînement pour le grand tournoi qui s'ouvrira ce soir au gymnase du National et qui se continuera mercredi soir. Ce tournoi décidera des championnats amateurs de la ville de Montréal.

Eugène Brousseau, le professeur de boxe au National et l'organisateur du tournoi, vient de rentrer de Lawrence, Mass., où il a conduit trois athlètes locaux à un tournoi international. Brousseau accompagnait J. Loughlin, du Melrose, Arthur Giroux et Georges Ash, du National.

Ceux-ci ont rencontré là-bas un grand nombre de Franco-américains qui leur ont fait un excellent accueil. Le tournoi de Lawrence a eu lieu jeudi soir. Il mettait aux prises des athlètes de Lawrence, de Boston, de Bridgeport et de Montréal.

Loughlin a remporté là-bas un grand succès. Dans deux combats il a remporté la décision, contre Bob Jaffie, de Boston, champion de la Nouvelle-Angleterre à 147 livres et contre Joe Donohue, Loughlin avait déjà battu Jaffie prétendant avoir eu à souffrir de l'injustice des arbitres. Loughlin lui a accordé sa revanche mais le boxeur américain n'a pas été plus chanceux que la première fois.

Ash a perdu la décision contre un nommé Dan Morgan, de Lawrence, mais il fait dire que l'arbitre a donné de grandes chances à ce dernier dans les prises de corps. Autrement Ash aurait eu le dessus.

Giroux a été victime d'une plus grande injustice encore de la part de l'arbitre. Dans la première et la deuxième ronde de son combat avec Andy Martin, de Boston, il avait eu le dessus. Dans la troisième ronde, Martin porta un coup trap pas et Giroux tomba. Au lieu de demander un médecin pour examiner Giroux, l'arbitre se hâta de proclamer Martin vainqueur. Un médecin qui a examiné Giroux plus tard a constaté qu'un coup avait été porté beaucoup plus bas que la ceinture. L'arbitre en question a au moins manqué de jugement en ne faisant pas venir un médecin.

Loughlin, Ash et Giroux seront au programme du tournoi qui s'ouvrira demain soir au National. Le train qui les a ramenés de Lawrence, vendredi soir, était bien en retard de trois heures, à la suite d'un dérangement mais nos athlètes n'en ont pas souffert. Ils sont en excellente condition pour figurer dans les championnats.

Vingt-cinq boxeurs se sont inscrits pour prendre part aux championnats. Ils appartiennent aux diverses associations sportives de Montréal, le M.A.A.A., le Grenadier Guards, le C.P.R. A.A., le Ste-Brigide, le Melrose, le Verdun, le National, le Mascotte, le Richmond.

Voici la liste complète des entrées à date: 112 livres: Brannen, Richmond; Jobin, Ste-Brigide; P. Verscheure, National; Jos. Diano, National; A. Frenette, Ind.; Layton, Verdun.

118 livres: G. Sauvé, Mascotte; R. Lacombe, Ste-Brigide; L. Gariépy, Ste-Brigide; P. O'Donnell, G.G.; J. Giguère, National; D. Diano, Nat.

126 lbs: O. Latreille, Ste-Brigide; G. Dupuis, Ste-Brigide; Jos. Briarley, G.G.; M. Johnson, G.G.; M. Starke, G.G.; D. O'Connell, G.G.; Dun, M.A.A.A.; O'Connors, Verdun.

135 lbs: Sidders, G.G.; Bowden, Verdun.

LES OFFICIERS

Agiront comme officiers: Arbitres: Georges Rivet et E. Boucher. Juges: Arthur Brière, Gus. Bourassa, N. Huchins, Verdun, A. G. Major, Long, Dr. S. Lamb, J. O'Brien, Lucien Giguère, L. E. Métivier.

Chronométrateurs: James McDonald, Jos. Gagnier, E. H. Bourdon, Evariste Pelletier. Maîtres de cérémonies: Pierre Beaubien et Achille Racicot. Médecin: Dr J.-P. Gadbois. Pequeur: Jean-Baptiste Paradis, Marcel Champagne, R. Girard, du Ste-Brigide.

Officiers: E. Crevier, H. Hébert, L. Olivier, Georges Chabot, G. Beaudin.

Tous les concurrents devront être rendus à la païestre à six heures pour être pesés et pour subir l'examen médical.

Rappelons que le public est cordialement invité à assister aux deux séances du tournoi. Il reste encore de bons billets, dont un certain nombre réservés, que l'on peut se procurer au contrôle de la païestre, 80, rue Cherrier.

Edouard Mascart en Amérique

Paris, 10. — Edouard Mascart, champion européen des poids légers, accompagné de son gérant, M. Tietard, s'embarquera pour New-York mercredi prochain afin de rencontrer Kid Kaplan dans une bataille pour le championnat mondial qui aura lieu à la fin de mai ou au commencement de juin.

GIBBONS EST PRET

Chicago, 10.—Tommy Gibbons a déclaré hier soir qu'il était prêt à rencontrer Harry Wills avant de se battre contre le champion Jack Dempsey, si celui-ci voulait bien lui accorder un match revanche.

STRIBBLING BAT FAY

Pittsburg, 10.—Young Stribbling a obtenu la décision des juges sur Harry Fay, de Louisville, Ky., dans un combat de dix rondes qui a eu lieu ici hier soir.

DELANEY VICTORIEUX

Buffalo, 10. — Jack Delaney, de Bridgeport, a mis Jamaica Kid hors de combat à la deuxième ronde d'une bataille de dix assauts disputée ici hier soir.

O'CONNELL BATU

New-York, 10. — Solly Seeman, de New-York, a obtenu la décision des juges sur Charlie O'Connell, de Cleveland, à la fin d'un combat de quinze rondes disputé hier soir au Madison Square Garden, dans le tournoi éliminatoire pour le championnat poids léger.

Jimmy Goodrich a obtenu également le verdict sur K. O. Deakel et Benny Valger a été déclaré vainqueur contre Basil Galiano.

Fermeture des courriers

Mardi, le 10 mars, à 3 h., pour paquets-poste à destination de Terre-neuve et pour lettres et journaux à destination de la Jamaïque. A 5 h., pour courriers à destination de la Chine et du Japon.

Mort du chef adjoint Pelletier

Le chef adjoint de la brigade des incendies Wilfrid Pelletier est mort hier soir à l'âge de 44 ans, à l'hôpital Notre-Dame d'une crise aiguë d'urémie. Le défunt faisait partie de la brigade depuis 23 ans, ayant commencé son travail à la caserne No 4 pour être promu député-chef le 4 mars 1923.

Le défunt laisse sa femme, Eugénie Miron, 5 filles et un fils, qui célébreront son 14ème anniversaire hier.

C'est à la suite d'un incendie et dans une conciergerie en construction, rue Lagacière est que le

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Jacques Cartier, LL. L. T61. Main 6525
Jean-Victor Cartier, LL. L.
L.-J. Barre, LL. L. 2

CARTIER ET BARCELO
AVOCAT
Chambre 7884, Immeuble "Power"
83 ouest, rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde, Coffin et Rivard
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5184 39, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL. L. L. Guérin, LL. L. L.
P. Faneau-Raymond, LL. L. L.

JEAN-C. MARTINEAU
S. A. LL. L.
AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 6146 MONTREAL

A.S. ARCHAMBAULT, C.R.
AVOCATS
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213 QUEBEC

W. F. MERCIER, B. A. LL. L.
AVOCAT-PROCUREUR
Etude Mercier, Mercier et Sauvage
71a, ST-JACQUES, MONTREAL 5297
Bureau du soir: 743 Mont-Royal est Belair 9651

RAYMOND GODIN, B. A. LL. L.
AVOCAT
Domicile: 1867, Ste-Catherine Est.
Téléphone: Châtrval 0486
Bureau du soir: 743 Mont-Royal est Belair 9651

ARTHUR LARAMEE
AVOCAT
180, rue Saint-Jacques — Montréal

Bourgeau & Lacombe
AVOCATS
Tél. Main 5550 Bruno Bourgeau
Liguori Lacombe
71a RUE ST-JACQUES MONTREAL
(Suite 502-505)

Cadres! Miroirs! Moulures!
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: 55, rue St-Laurent
Manufactures: 7, rue Clark
MONTREAL, QUE.
Téléphone: Plateau 7217-7218

REPARATIONS D'AUTOMOBILES
AUTOMOBILES
Maison Pelletier Ltée
Capotes et housses, réparations générales de bouvrure et capotage. Peinture et vernis. Chambre spéciale pour vernissage.
409-413 Ontario Est, Montréal
TEL. EST 2793

FORUM UPTOWN 9112
Mardi, 10 mars, à 8 h. 30 du soir
Joute de détail pour la coupe Allan
LES CHAMPIONS D'ONTARIO
VICTORIA
(Championnat du Québec)
Sièges de balgoin et promotion, \$1.50; sièges réservés, \$1.00; non réservés, 75c. Admission générale: 1 adultes, 50c; enfants, 25c.
Sièges en vente lundi à 9 h. du matin.

Mercredi le 11, à 3 h. de l'après-midi, pour paquets-poste et correspondance spécialement adressée à destination de l'Allemagne. A 5 heures, pour courriers à destination des endroits suivants: Bernades, Hissous-Vent, Ste-Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinité et Guyane anglaise.

Judi le 12, à 3 h. de l'après-midi, pour courriers à destination de la Grande-Bretagne, l'Europe, l'Afrique et l'Asie Occidentale. Même heure pour lettres et journaux à destination de Costa-Rica.

Vendredi le 13, Pour courrier à destination de la Grande-Bretagne, l'Europe, l'Afrique et l'Asie Occidentale. A 6 h., pour courrier à destination de la Chine et du Japon.

Samedi le 14 mars, à 5 h. de l'après-midi, pour courriers à destination de la Grande-Bretagne, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie Occidentale.

Le chef adjoint de la brigade des incendies Wilfrid Pelletier est mort hier soir à l'âge de 44 ans, à l'hôpital Notre-Dame d'une crise aiguë d'urémie. Le défunt faisait partie de la brigade depuis 23 ans, ayant commencé son travail à la caserne No 4 pour être promu député-chef le 4 mars 1923.

Le défunt laisse sa femme, Eugénie Miron, 5 filles et un fils, qui célébreront son 14ème anniversaire hier.

C'est à la suite d'un incendie et dans une conciergerie en construction, rue Lagacière est que le

Le tombeau d'un pharaon

Le Caire, 10. (S.P.A.) — L'expédition de l'université Harvard, qui exécute des fouilles depuis plusieurs années, sous la direction du Dr Reisner, près des pyramides de Giseh a découvert un tombeau que l'on croit être celui de Seneferru, le premier pharaon de la quatrième dynastie, environ 4,000 ans avant Jésus-Christ. Le sarcophage est intact. Le tombeau fut découvert à 90 pieds sous le roc.

L'immigration aux Etats-Unis

New-York, 10. (S.P.A.) — M. Percy A. Baker est devenu, hier, assistant commissaire de l'immigration à Ellis-Island. Il remplace M. Harry R. Landis, qui occupera à Montréal, le poste d'inspecteur de l'immigration, avec instructions d'organiser le blocus contre la contrebande des immigrants européens par la frontière canadienne. M. Landis affirme qu'il existe à Montréal un syndicat qui s'est spécialisé dans la contrebande des immigrants. Il demandera la coopération des autorités canadiennes et à Washington de lui donner un personnel d'agents pour livrer une campagne intense sur le Saint-Laurent, à Rouse's Point, Malone et Newport. Il enverra des centaines et des milliers d'immigrants par ces villes chaque année.

M. Landis cumulera les fonctions d'assistant commissaire et de surintendant de l'immigration.

COMPTABLES
LARUE & TRUDEL
COMPTABLES INCORPORÉS
(Chartered Accountants)
Larue, Trudel & Picher
Syndics et Liquidateurs
517, Edifice Insurance Exchange
MONTREAL
Bureau à Québec 71, rue Saint-Pierre

P.-A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

Lafond & Larose
COMPTABLES PUBLICS, SYNDICS, ADMINISTRATEURS
Collection dans tout le Canada.
7, RUE NOTRE-DAME O. MONTREAL

ASSURANCE
Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3985-4562 MONTREAL

DENTISTES
Heures de bureau: Tél. Bell Est 2595
9 a.m. à 9 p.m. St-Louis, 0486
Consultez le
DR J.-E. LAMONTAGNE
CHIRURGIEN-DENTISTE
5 bureaux à la disposition de ma nombreuse clientèle
Traitements à domicile
554 EST, ONTARIO - MONTREAL

IMMEUBLE
Tél. Bell 7837
Dr GERMAIN CHOUINARD
L. D. S., D. D. S.
Autrefois de France et d'Angleterre
Dentiste attitré des FF. des Ecoles
Chrétiennes, du Collège Mont-Saint-
Louis, des SS. du Bon-Pasteur, du club
de Hockey Canadien
Extraction sans douleur Ouvrage
de la classe de tout genre
2043 Ave PAPINEAU, coin St-Jérôme

J.-O. Cartier
COURTIER D'IMMEUBLES
Spécialité: Echange.
97, SAINT-JACQUES, - MONTREAL
(17-3-25)

PROF

A la Société des nations

M. CHAMBERLAIN A OUVERT LA VINGT-TROISIEME SESSION UN GRAND NOMBRE DE CURIOSUS Y ASSISTENT — LE PROTOCOLE DE GENEVE

Genève, 10 (S.P.A.) — M. Austen Chamberlain a ouvert la vingt-troisième session du conseil de la S.D.N. hier. L'assistance dans les couloirs conduisant à la salle de réunion était plus nombreuse que jamais. Des diplomates, des agents officiels, des journalistes étaient venus de toutes les parties du monde, attirés par les importantes questions qui sont au programme et particulièrement le protocole de Genève sur lequel la Grande-Bretagne fera probablement une déclaration.

Les représentants de la Grande-Bretagne se défendent d'être opposés au protocole en principe. Ce qu'ils désirent est d'expliquer leurs objections au pacte proposé. Il semble qu'on remettra à la session de septembre toute discussion tendant à amender ce protocole et que d'ici là on négociera sur le pacte de garantie que l'Allemagne a récemment suggéré.

On semble espérer que les discussions sur le nouveau pacte de sécurité serviront à amener le protocole de Genève de manière à le rendre acceptable à tous.

L'ouverture de la session a été faite privément. Deux des principales questions qui viendront à l'étude sont le différend gréco-turc relativement à l'expulsion du grand patriarche orthodoxe de Constantinople et l'enquête de la S.D.N. sur les armements allemands.

Les Amis de la Société des Nations, de Richmond, E.-U., ont fait tenir une somme de \$1,500 à la Société. Le conseil a versé cette somme au fonds pour la protection des enfants.

Le rapport financier démontre que 83 p.c. des montants dus à la Société ont été versés. La Suisse a versé ses arriérés au montant de 8 millions de francs suisses.

BERNSTORFF A GENEVE

Paris, 10 (S.P.A.) — Une dépêche de Genève au Temps dit que le comte von Bernstorff, l'ancien ambassadeur allemand aux Etats-Unis, ira à Genève rencontrer les principaux délégués afin de discuter l'admission de l'Allemagne dans la S.D.N.

UNE AUDIENCE DU SAINT-PERE

LE SOUVERAIN PONTIFE REÇOIT UN GROUPE DE PELEGRINS CANADIENS ET AMERICAINS ET PRONONCE UNE ALLOCUTION

Rome, 10 (S.P.A.) — Le Souverain Pontife a accordé une audience aux pèlerins canadiens et américains conduits par le cardinal O'Connell, hier. Il est passé dans les rangs des pèlerins à genoux, donnant à chacun son anneau à baiser et une médaille commémorative de l'Année Sainte.

Le cardinal O'Connell a fait une courte allocution avant le Saint-Père. Il a déclaré que les pèlerins sont venus renouveler leur foi dans l'unité et l'universalité de la sainte Eglise dont la source est la ville éternelle. Il a formulé le vœu que ce pèlerinage à Rome soit cause d'une rénovation spirituelle.

Le Pape, qui était demeuré assis pendant l'allocution du cardinal, a exprimé l'espoir que ce long pèlerinage souligne l'unité, l'universalité et la continuité de la foi catholique. Il a annoncé qu'il venait de recevoir un pèlerinage de France et qu'il en attendait un d'Allemagne le même jour. Il se dit particulièrement heureux d'accorder sa bénédiction aux pèlerins d'Amérique parce qu'ils sont venus de si loin pour rendre hommage au chef de l'Eglise.

Tués par une locomotive

William McMath, 11 ans, 129, rue Edison, Saint-Lambert, et Samuel Milligan, 12 ans, 108, rue Edison, Saint-Lambert, ont été tués hier soir par une locomotive sur la voie ferrée qui conduit de Saint-Lambert à Rouse's Point, entre Country Club et Saint-Lambert. McMath a été tué instantanément, Milligan a succombé quelques minutes après avoir été admis à l'hôpital Général.

Le coronar a déclaré les morts accidentelles.

Une exposition d'art

L'exposition de bronzes et de statuettes d'Alfred Laliberté, à la Watson Art Gallery, rue Sainte-Catherine, s'est ouverte hier.

Parmi les bronzes on signale ceux de sir Wilfrid Laurier, de Dordard des Ormeaux, du curé Labelle, de Talon, de Dorchester. L'exposition se terminera samedi.

La session provinciale

M. PERRAULT DEMANDE DE REDUIRE A 2 POUR CENT LE TAUX DE L'ARGENT PRETE AUX MUNICIPALITES POUR LA VOIRIE. — L'INSTRUCTION AUX FILS D'OUVRIERS

Québec, 10 (D.N.C.) — M. Perrault, ministre de la colonisation, qui remplace M. Perron, ministre de la voirie, à la Chambre, inscrit sur l'ordre du jour pour être lu en première lecture aujourd'hui le projet de loi relatif aux emprunts faits par les municipalités pour travaux de voirie.

Nous avons déjà parlé de ce projet de loi approuvé par le caucus libéral au début de la session. Il s'agit de réduire à 2 pour cent le taux de l'intérêt sur l'argent emprunté par les municipalités à 3 pour cent. Le gouvernement perd ainsi environ \$200,000 par année.

M. David, secrétaire provincial, présente aussi pour la première lecture, le projet de loi annoncé dans le discours du trône et qui a pour objet de donner l'instruction aux enfants dont le père ouvrier est mort au travail.

M. Mercier présente deux projets de loi. Le premier veut augmenter la prime pour le reboisement et mettre en application d'une façon plus active la loi passée à cet effet en 1922. Le second a en vue la création de forêt domaniales ou de réserves forestières.

Un nouveau bill de chemin de fer introduit devant le comité des bills privés par le C.N.R. qui veut construire une ligne de 40 milles de longueur d'O'Brien à Rouyn.

APPEL POUR LEO DAVIS

ME GAGNON PRESENTE UNE REQUETE POUR FAIRE REVISER LA SENTENCE PRONONCEE CONTRE UN DES PRETENDUS COMPLICES DE MOREL ET CIE

Me Oscar Gagnon a présenté ce matin une requête pour obtenir un autre appel dans le cas de Léo Davis, dont la sentence de mort a été commuée en emprisonnement à vie. La requête a été déposée au bureau du greffier de la Cour d'appel et sera mise devant la Cour d'appel de la division de cinq juges, le 24 mars prochain.

Me Oscar Gagnon prétend que le verdict des jurés dans le cas de Davis n'était nullement justifié par la preuve. La seule preuve au dossier était une accusation de Nier. Ce dernier prétendait que Davis était allé faire un essai des cisailles destinées à couper les fils de tramway. Or le témoignage de celui qui a vendu les cisailles démontre complètement qu'au moment de la prétendue tentative, les cisailles n'étaient pas encore été vendues.

Plus Me Gagnon soutient que de nouvelles preuves sont venues s'accumuler pour prouver l'innocence de Davis. Les renseignements donnés par Falcon prouvent tout d'abord que Davis lui-même a averti la police par l'entremise de Falcon, de l'attentat qui se tramait, et qu'il a fait rater une tentative de brigandage. Lorsque Morel et Serafini ont été trouvés coupables de meurtre, ils ont protesté unanimement de l'innocence de Davis, et Morel, lui-même, une demi-heure avant de mourir, et l'on sait qu'il a fait une mort des plus chrétiennes, protestait de l'innocence de Davis. Enfin, nous avons le témoignage de Parillo, dit Me Gagnon. Ce dernier a avoué qu'il avait participé au crime, mais lui aussi il proteste de l'innocence de Davis et jure et est encore prêt à jurer que Davis n'était pour rien dans l'affaire.

La Société d'industrie chimique de Montréal a offert aux autorités municipales le secours de ses moyens scientifiques pour la découverte des criminels. Elle a communiqué une résolution de ses membres qui désirent établir une plus étroite coopération entre la police judiciaire et le laboratoire de médecine légale de cette ville. Elle croit que beaucoup de preuves, et des pistes importantes sont inconsciemment détruites sur la scène du crime et ailleurs, par suite de l'ignorance de la police, dans les questions d'une nature scientifique.

Elle recommande "qu'au nombre des réformes à être faites par les autorités compétentes, dans notre organisation de police, les suivantes soient de prime importance: 1. Que le plus d'autorité et de latitude soient données à ce laboratoire technique; 2. Que plus d'entraînement scientifique soit donné à la police judiciaire; 3. Qu'une plus étroite collaboration soit établie entre ces deux institutions, pour obtenir la meilleure protection possible pour le public."

Les échevins ont approuvé d'emblée ces trois suggestions pour les soumettre au comité.

LA RUE SHERBROOKE

Le comité exécutif a fait part au conseil du résultat du plébiscite tenu parmi les propriétaires de la rue Sherbrooke, entre la rue des Conseillers et la rue Guy.

Il existe dans cette partie de la rue Sherbrooke 118 propriétaires dont les immeubles qui bordent la rue sont évalués à \$15,757,850 et couvrent une largeur totale de 7,598.43 pieds de front.

Les quarante-quatre propriétaires qui se sont prononcés en faveur des établissements de commerce ont des immeubles évalués à \$2,682,950 et couvrent une largeur de 2,211.4 pieds de front.

Parmi les autres quarante-quatre propriétaires qui sont opposés au changement, il y a l'Université McGill et l'hôtel Ritz Carlton. Tous réunis leurs immeubles représentent une valeur de \$11,368,200 et couvrent une étendue de 4,221.42 pieds de front. En faisant exception de l'Université McGill la valeur des immeubles devient de \$5,379,600 avec une étendue de 2,655.21 pieds de front. La valeur des immeubles de l'Université McGill qui ont front sur la rue Sherbrooke est de \$5,988,600 et leur étendue de

CHOSSES MUNICIPALES

La situation des hôpitaux

LE CONSEIL ETUDIE LE PROJET D'ETABLIR UN HOPITAL MUNICIPAL, AFIN D'ACCOMMODER LES MALADES QUI NE PEUVENT PLUS SE LOGER DANS NOS HOPITAUX — DIVERS

Les échevins ont raccourci quelque peu la séance régulière du conseil, hier après-midi afin de permettre à ceux qui sont délégués à Québec ou qui veulent faire le voyage, de prendre le train de cinq heures. Malgré tout, les délibérations n'ont pas manqué d'intérêt.

Au nombre des matières nouvelles, les échevins ont pratiquement approuvé le projet de construire un hôpital municipal, afin de remédier à l'extrême des hôpitaux actuels. Ils ont également étudié d'intéressantes suggestions venues de la Société d'industrie chimique de Montréal pour perfectionner les méthodes de recherche des criminels. Enfin ils ont pris connaissance d'un plébiscite local mené parmi les propriétaires de la rue Sherbrooke, situés entre la rue des Conseillers et la rue Guy, au sujet de l'établissement des maisons de commerce dans cette section.

Le comité exécutif a soumis une série de rapports, dont celui de l'expropriation de la rue Hochelaga et un autre réclamant un crédit supplémentaire de \$10,000 pour les frais de pavage de la rue Sherbrooke, entre la rue de Lorimier et la rue Wurtèle. M. Riel s'y est opposé; déjà ce pavage a nécessité des crédits pour une somme de \$124,000, et le directeur des travaux publics présente maintenant une feuille de compte s'élevant à \$133,635.25.

Quant à la rue Hochelaga, M. Lalande a obtenu qu'elle soit ouverte et élargie à 80 pieds depuis la rue Lasalle jusqu'aux limites est de la ville et que le tramway du circuit Tétraultville et Bout-de-l'Isle y circule à partir de la rue Davidson.

UN HOPITAL MUNICIPAL

M. Schubert (Saint-Louis), appuyé par M. Watson (Notre-Dame-de-Grâce), propose à ses collègues la motion suivante:

"Attendu que les déclarations faites par les autorités de l'hôpital Général de Montréal montrent qu'il existe un sérieux état de choses qui, à moins que l'on n'y remédie sans retard, deviendra une menace et un danger pour la population; "Attendu qu'il est dans l'intérêt vital de la ville que ceux de ses citoyens qui sont atteints de maladie puissent être hospitalisés afin de recevoir le traitement voulu; "Il est en conséquence résolu que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire de concert avec le gouvernement provincial, un hôpital municipal, ou de prendre les mesures nécessaires pour étendre les moyens d'action actuels de l'hôpital Général de Montréal de manière à répondre aux besoins présents ou futurs de la population."

Tout de suite, le docteur Quintal déclare que la situation des hôpitaux à Montréal est précaire et qu'il n'y a pas qu'une seule institution à considérer; les autres hôpitaux, comme Notre-Dame par exemple, méritent autant d'être secourus que l'hôpital Général. M. Schubert lui répond qu'il se préoccupe davantage de l'hôpital Général parce qu'il est le plus fréquenté par la classe pauvre de la métropole.

M. Savard suggère d'établir un hôpital municipal, car il constate la difficulté de placer des patients dans les hôpitaux. Et la motion Schubert passe pour être soumise au comité exécutif.

LA RECHERCHE DES CRIMINELS

La Société d'industrie chimique de Montréal a offert aux autorités municipales le secours de ses moyens scientifiques pour la découverte des criminels. Elle a communiqué une résolution de ses membres qui désirent établir une plus étroite coopération entre la police judiciaire et le laboratoire de médecine légale de cette ville. Elle croit que beaucoup de preuves, et des pistes importantes sont inconsciemment détruites sur la scène du crime et ailleurs, par suite de l'ignorance de la police, dans les questions d'une nature scientifique.

Elle recommande "qu'au nombre des réformes à être faites par les autorités compétentes, dans notre organisation de police, les suivantes soient de prime importance: 1. Que le plus d'autorité et de latitude soient données à ce laboratoire technique; 2. Que plus d'entraînement scientifique soit donné à la police judiciaire; 3. Qu'une plus étroite collaboration soit établie entre ces deux institutions, pour obtenir la meilleure protection possible pour le public."

Les échevins ont approuvé d'emblée ces trois suggestions pour les soumettre au comité.

LA RUE SHERBROOKE

Le comité exécutif a fait part au conseil du résultat du plébiscite tenu parmi les propriétaires de la rue Sherbrooke, entre la rue des Conseillers et la rue Guy.

Il existe dans cette partie de la rue Sherbrooke 118 propriétaires dont les immeubles qui bordent la rue sont évalués à \$15,757,850 et couvrent une largeur totale de 7,598.43 pieds de front.

Les quarante-quatre propriétaires qui se sont prononcés en faveur des établissements de commerce ont des immeubles évalués à \$2,682,950 et couvrent une largeur de 2,211.4 pieds de front.

Parmi les autres quarante-quatre propriétaires qui sont opposés au changement, il y a l'Université McGill et l'hôtel Ritz Carlton. Tous réunis leurs immeubles représentent une valeur de \$11,368,200 et couvrent une étendue de 4,221.42 pieds de front. En faisant exception de l'Université McGill la valeur des immeubles devient de \$5,379,600 avec une étendue de 2,655.21 pieds de front. La valeur des immeubles de l'Université McGill qui ont front sur la rue Sherbrooke est de \$5,988,600 et leur étendue de

Une neuvaïne à saint Joseph

TOUS LES JOURS, A PARTIR DE DEMAIN A 3 HRS, AURONT LIEU A L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH UN SERMON, DES PRIERES ET DU CHANT JUSQU'AU 19 MARS — LE 19, S. G. Mgr GAUTHIER CELEBRERA UNE MESSE PONTIFICALE — M. L'ABBE ARTHUR VEZINA DONNERA LE SERMON.

Une neuvaïne préparatoire à la fête de saint Joseph aura lieu à l'Oratoire à partir de demain le 11 pour se terminer le jour de la fête, jeudi le 19 mars.

Chaque jour il y aura prédication à trois heures suivie de prières et de la Bénédiction du Saint-Sacrement. Diverses associations chorales se feront entendre.

Demain à 3 heures, le R. P. Adolphe Clément, c.s.c. donnera le sermon. La chorale du Scolasticat St-Joseph fera les frais du chant.

Jeudi le 12, à 3 heures le R. P. F.-X. Beaulieu, c.s.c. donnera le sermon. Chant par la chorale des petits élèves du collège Notre-Dame.

Vendredi le 13, à 3 heures, le R. P. E. Laurin, c.s.c. fera le sermon. Chant par la chorale féminine de Cartierville.

Samedi le 14, le R. P. Poitras, c.s.c. fera le sermon. Chant par la chorale de l'Académie Saint-Joseph de la Côte des Neiges.

Dimanche le 15, sermon par M. l'abbé Matte, vicaire à Sainte-Cunégonde. Chant par la chorale du collège Saint-Laurent.

Lundi le 16, un prêtre de Saint-Sulpice donnera le sermon à 3 hrs. Chant par la chorale du pensionnat Notre-Dame des Anges.

Mardi le 17, prédicateur: le R. P. Gabriel Perras, O.P., curé de Notre-Dame de Grâce. Chorale: Pensionnat du Saint-Nom de Marie.

Mercredi le 18 — Prédicateur: M. l'abbé Georges Thuot, archiviste de l'archevêché. Chorale: RR. Soeurs Grises.

Jeudi le 19 — Fête du grand saint Joseph. Messe pontificale par S. Grandeur Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse à 9 heures 30, durant laquelle le sermon sera donné par M. l'abbé Lamarche, curé de Saint-Stanislas. Chorale conjointe des Scolastiques de la congrégation de Sainte-Croix et les petits élèves du Pensionnat Saint-Laurent.

Durant l'après-midi à trois heures, il y aura sermon par M. l'abbé Arthur Vézina, directeur du Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe. Chorale: Scolasticat Saint-Joseph avec les petits élèves du collège Notre-Dame.

De plus, durant le mois, à l'heure d'adoration hebdomadaire, le vendredi soir à 8 heures du soir, il y aura des choeurs de chant: le 13 mars: Paroisse de Saint-Laurent; le 20, Chorale des Pompiers; le 27, les Juvenistes de Sainte-Croix.

LES ELECTIONS DANS L'ULSTER

ELLES AURONT LIEU D'ICI QUELQUES SEMAINES. — DISOLUTION DU PARLEMENT, CETTE SEMAINE.

Belfast, 10 (S.P.A.) — D'après ce qu'on dit dans les milieux politiques, ici, le parlement de l'Ulster sera dissout cette semaine et les élections seront tenues au cours des trois prochaines semaines. Les réunions de la commission des frontières ont causé une grande anxiété, récemment, et il est probable que cette question sera la principale sur laquelle se fera l'élection.

La nouvelle de la dissolution du parlement causera probablement une grande surprise dans le public. La politique du gouvernement concernant l'éducation et la question des liqueurs a été cause d'un certain mécontentement dans le public. Aussi eût-on que la question des frontières sera un terrain populaire pour des élections immédiates. Le parlement se réunira aujourd'hui et il est probable que le gouverneur fera une déclaration sur la question des frontières.

La commission des frontières a commencé à siéger à Rostrevor pour entendre les témoins en faveur d'inclure Newry, Warren Point, et une partie de Down-Sud et d'Armagh-Sud à l'Eilat libre.

front de 1,566.21 pieds.

Les vingt-neuf propriétaires qui n'ont pas répondu, ont des immeubles qui couvrent 1,378.7 pieds de front et sont évalués à \$1,674,250. Il y avait aussi un propriétaire qui n'a pas répondu définitivement. L'évaluation de son immeuble est de \$32,450 et le frontage de 31.6 pieds.

Le leader du conseil a proposé de renvoyer ce rapport aux archives, et M. Creelman a fait entendre des protestations: "Nous constatons, dit-il, que dans des \$11,000,000 de valeurs représentées par les propriétés, les opposants à l'Université McGill ont pour une somme de près de \$6,000,000. Je ne vois pas comment l'Université McGill peut avoir le droit de faire valoir sa voix dans une telle question, quand elle ne paie aucune taxe à la cité. Je crois qu'on ne devrait pas tenir compte de l'Université McGill dans un referendum de ce genre. Je remarque en outre que le Ritz Carlton, qui est l'un des établissements commerciaux faisant affaires dans la partie indiquée de la rue Sherbrooke, s'est prononcé contre la commercialisation de cette partie. Le Ritz-Carlton y fait affaires et s'oppose à ce que d'autres fassent la même chose. Il devrait au moins permettre aux autres les mêmes avantages dont il bénéficie."

DIVERS

Le conseil a remis au comité, sans commentaire, la demande de M. Arthur Laramée, président de la Ligue des Bonnes Mœurs, pour la nomination d'un censeur des théâtres.

Le comité est prié de construire une série d'égouts de la rue des Ecoles et de la rue du Belvédère, afin d'accommoder les résidents de cette section de la ville.

À la demande de MM. Legault et O'Connell, le conseil adopte une motion de condoléances à la famille de l'ancien échevin Freffle Bastien, décédé.

Dupuis Frères

LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

Inauguration de

"Le Foyer Protégé"

"Filiale du Club du Foyer Modèle"

Un service d'une importance capitale par chaque famille de Montréal, offrant des termes de paiement faciles et l'avantage de

\$1,000 d'Assurance-Vie sans Examen Médical

Sous la désignation de "Le Foyer Protégé", filiale du Club du Foyer Modèle, la maison Dupuis Frères offre, comme attraction spéciale de sa cinquante-septième vente anniversaire, un nouveau mode d'économie et de protection pour chaque foyer qui voudra en bénéficier.

Nous voulons aider les foyers prévoyants et économes à équilibrer leur budget domestique, tout en offrant une protection appréciable et efficace à un prix nominal.

Pour faire partie du "Foyer Protégé", filiale du Club du Foyer Modèle, il faut acheter d'un seul coup pour une valeur de \$100.00 des articles de maison.

Une cotisation additionnelle de \$6.25 sera exigée, payable comme suit: 75 cents avec le paiement initial et 55 cents avec chaque versement mensuel pendant 10 mois.

Toute personne du sexe masculin, ayant plus de 21 ans et n'ayant pas 50 ans révolus, est éligible comme membre du "Foyer Protégé".

Nous ouvrons cette campagne avec un objectif de

1000 Membres pour le "Foyer Protégé",

Filiale du Club du Foyer Modèle

Ces 1000 membres pourront acheter leurs articles de maison moyennant un paiement initial de 25% et 10 versements mensuels égaux pendant notre Vente Anniversaire qui durera un mois.

Ils auront ainsi le double avantage d'étendre leurs paiements sur une longue période et de se procurer leurs articles de maison

aux prix de Dupuis Frères, reconnus incontestablement les plus Bas à Montréal

LA DEMANDE D'ADMISSION dans le "Foyer Protégé", filiale du Club du Foyer Modèle, doit se faire individuellement au bureau du CLUB, chez DUPUIS FRERES, LIMITÉE, après le choix de la marchandise; l'acceptation de telle demande sera reconnue par l'émission d'un certificat de membre.

Une femme peut prendre des arrangements pour acheter. Si elle est mariée, le titre de membre sera pris au nom de son mari; si elle est célibataire ou veuve, le titre de membre doit être au nom de la personne du sexe masculin de sa famille de laquelle elle dépend. La demande comme membre ne sera acceptée que lorsque le mari, ou tel autre parent du sexe masculin, aura signé à telle fin au bureau du Club du Foyer Modèle.

Venez immédiatement afin d'éviter l'encombrement de la semaine prochaine. Le secrétaire du "Foyer Protégé", filiale du Club du Foyer Modèle, dont le bureau se trouve au rayon des meubles, est à votre entière disposition pour tous détails et renseignements supplémentaires.

Dupuis Frères

LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, Demontigny St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président Albert Dupuis, Vice-Président A.-J. Dugal, Dir.-Gérant

Tous ces Travaux --Confiez-en l'exécution à la

BRONZE
CUIVRE
FER MARTELÉ
PLACAGE

Seule Maison canadienne-française

—à Montréal. C'est aussi la seule maison canadienne-française à Montréal qui met au service de sa clientèle une main-d'œuvre spécialisée dans les travaux de ce genre.

MM. les curés
Fabrication et réfection des ornements d'église: l'une de nos spécialités.

Exécution parfaite — toujours à votre entière satisfaction. — Et nos prix ne sont pas élevés.

Les Ouvrages d'Art en Cuivre, Ltée
247 rue Sanguinet Montréal. Tél. Est 0143 O. Constantineau, adm.